



SNES
CRÉTEIL

Snes Créteil N° 33
13 bis, rue Beccaria
75012 Paris
Tél. : 01 44 75 13 83
Fax : 01 44 75 13 93
e-mail : s3cre@snes.edu

**Mercredi 12 janvier
2005**

Rapport d'activité du S3 de Créteil

**JEUDI 20 JANVIER
GRÈVE NATIONALE
UNITAIRE DE
TOUTE L'ÉDUCATION**



**Chaque
syndiqué
vote dans
son S1**

**du lundi
17 janvier
au vendredi
28 janvier
(voir page 22)**

Action, revendications

**donnez votre avis au Congrès académique
du Snes de Créteil**

**mercredi 23, jeudi 24 et vendredi 25 mars 2005
à la Maison des Syndicats de Créteil**

tous les syndiqués peuvent y participer

déposez dès maintenant votre demande d'autorisation d'absence (cf p 23)

SIGLES

ATOS	Agents, Techniciens et Ouvriers de Service
CA	Conseil d'Administration (pour un établissement)
CA	Commission Administrative (pour le Snes)
CSP	Conseil Scientifique et Pédagogique (IUFM)
AG	Assemblée Générale
CAAS	Commission Académique de l'action sociale
CAPA	Commission Administrative Paritaire Académique
CAPN	Commission Administrative Paritaire Nationale
CDAS	Commission Départementale de l'action sociale
CDEN	Conseil Départemental de l'Éducation Nationale
CDFD	Conseil Délibératif Fédéral Départemental (FSU)
CES	Contrat Emploi Solidarité
CFA	Congé de Fin d'Activité
CHSA	Comité d'Hygiène et Sécurité Académique
CHSD	Comité d'Hygiène et Sécurité Départemental
CIO	Centre d'Information et d'Orientation
CLD	Congé Longue Durée
CLIFE	Cellule de Liaison Informatique des Personnels Enseignants
CLM	Congé Longue Maladie
CNED	Centre National d'Enseignement à Distance
CO-PSY	Conseiller d'Orientation - Psychologue
CP-CAPET	Cycle Préparatoire au CAPET
CPE	Conseiller Principal d'Éducation
CTPA	Comité Technique Paritaire Académique
CTPD	Comité Technique Paritaire Départemental
CTPM	Comité Technique Paritaire Ministériel
DCIO	Directeur de CIO
DHG	Dotation Horaire Globale
DPE	Division des Personnels Enseignants
DRH	Directeur des Ressources Humaines
EE	École Émancipée
EN	Éducation Nationale
FCPE	Fédération des Conseils de Parents d'Élèves
FSU	Fédération Syndicale Unitaire
HSA	Heure Supplémentaire Année
HSE	Heure Supplémentaire Effective
IA	Inspection Académique
IDD	Itinéraire de découverte
IUFM	Institut Universitaire de Formation des Maîtres
LP	Lycée Professionnel
LOLF	Loi Organique relative aux lois de finance
MA	Maître Auxiliaire
MAFPEN	Mission Académique de Formation des Personnels de l'Éducation Nationale
MDP	Maître de Demi-Pension
MEN	Ministère de l'Éducation Nationale
MI-SE	Maître d'Internat - Surveillant d'Externat
PEGC	Professeur d'Enseignement Général de Collège
PLP	Professeur de Lycée Professionnel
PRSI	Pour le Retour à un Syndicalisme Indépendant
REP	Réseau d'Éducation Prioritaire
SFT	Supplément Familial de Traitement
SNES	Syndicat National des Enseignements de Second degré
S1	Section d'établissement
S2	Section départementale
S3	Section Académique
S4	Snes national
TD	Travaux Dirigés
TP	Travaux Pratiques
TPE	Travaux Personnels Encadrés
TZR	Titulaire sur Zone de Remplacement
UA	Unité et Action
ZEP	Zone d'Éducation Prioritaire

Action, revendications donnez votre avis au Congrès académique du Snes Créteil

**mercredi 23, jeudi 24 mars
et vendredi 25 mars 2005
à la Maison des Syndicats
de Créteil**

*tous les syndiqués peuvent y participer
déposez dès maintenant votre demande
d'autorisation d'absence (cf p. 23)*

Pour préparer le Congrès et débattre des thèmes :

Le secrétariat académique organise des réunions de préparation ouvertes à tous les syndiqués qui se dérouleront dans les locaux du SNES (15/17) rue Beccaria, 75012 Paris (M° Gare de Lyon, Reuilly-Diderot ou Ledru-Rollin).

- **Thème 1 : les élèves – combattre les inégalités.** Il s'agit de présenter des alternatives aux projets libéraux de Fillon.
 - Mieux construire les apprentissages, prévenir l'échec.
 - Quelle culture commune atteindre ?
 - Favoriser la réussite de tous.
- **Thème 2 : les personnels – nos métiers, notre qualification.** Au moment où Fillon s'attaque à nos statuts et à tout ce qui est garantie et équité, il s'agit de ré-actualiser nos revendications et de montrer qu'elles correspondent au besoin du système éducatif.
- **Thème 3 : les établissements – organisation et fonctionnement du système éducatif.** La décentralisation, et ses conséquences, les effets de la déconcentration, la mise en place de la LOLF. Comment rendre notre organisation syndicale capable d'empêcher, au niveau local comme national, la mise en place de pratiques qui vont à l'encontre de notre conception d'un service public au service de tous ?
- **Thème 4 : le syndicalisme.** Ni le syndicalisme de la Fonction publique, ni les Confédérations n'ont réussi à s'opposer aux « réformes » régressives du gouvernement. Il faut analyser les évolutions, arriver à redynamiser notre syndicalisme, renforcer le SNES et la FSU.

Sans attendre les réunions (dont les dates seront communiquées sur notre site www.creteil.snes.edu), vous pouvez envoyer vos remarques.

- **Par courrier :** SNES Créteil, 13 bis rue Beccaria, 75589 Paris Cedex 12
- **Par fax :** 01 44 75 13 93
- **Par e-mail :** s3cre@snes.edu

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU SNES CRETEIL 2003-2005

Avant le congrès académique, les syndiqué(e)s sont appelé(e)s à se prononcer sur l'activité du syndicat pendant les deux années précédentes, tant au plan national qu'au plan académique.

Moment fort de la vie démocratique du syndicat, ce vote permet à chaque syndiqué(e) de porter une appréciation sur l'activité passée, le soutien aux établissements, l'aide au développement des actions, la défense des collègues. Ainsi le rapport d'activité constitue un outil de réflexion pour améliorer ce qui doit l'être, confirmer, infirmer ou infléchir l'orientation suivie.

Ce rapport est présenté par la direction Unité & Action de la section académique, élue très majoritairement (avec plus de 71%) il y a deux ans et qui s'est attachée à associer le maximum de militants, qu'ils se reconnaissent ou non dans la totalité des positions d'Unité & Action. Depuis 4 ans maintenant, nos camarades de l'École Émancipée, courant minoritaire, participent à la direction académique. Les décisions sont prises au consensus et nous considérons que cette participation est positive pour l'ensemble de l'organisation syndicale.

Ce rapport d'activité couvre la période de janvier 2003 à janvier 2005. C'est à la lumière des résultats qui y figurent et dans la perspective d'assumer le mieux possible nos responsabilités qu'il convient d'apprécier l'activité du SNES et de sa section académique de Créteil.

En guise d'introduction ...

Les deux années concernées par ce rapport ont été à la fois très complexes et très différentes. C'est une période charnière qui a débuté par l'élection présidentielle de 2002 et est marquée par la mise en œuvre d'une politique de régression sociale basée sur une recherche d'économies budgétaires. Elle a également été celle d'un mouvement de grande ampleur avec une grande implication de l'éducation.

2003 a été l'année de la grève reconductible qui s'est développée de manière inédite dans notre profession et qui a été suivie d'une répression (financière) elle aussi inédite, alors que l'année 2004 a été marquée par deux élections politiques qui ont mises toutes les deux le gouvernement en minorité. La grève du 12 mars a montré que nos professions, restaient mobilisées.

Mais que ce soit la grève reconductible (même massive chez les personnels de l'éducation) ou les résultats aux élections, cela n'a pas freiné le gouvernement qui continue sur les objectifs qu'il s'est fixé de destruction des services publics, d'économies budgétaires nécessaires au respect des critères de Maastricht

Cependant, devant cette casse qui touche tous les services publics (privatisation d'EDF et de GDF, destruction de la Poste ...), l'Éducation nationale tient une place de choix (« *C'est sur l'Éducation nationale que doit peser l'effort principal de réduction des effectifs de la fonction publique.* » estime le ministre de la fonction publique Renaud Dutreil). Il s'agit à la fois de rentabiliser l'Éducation, de faire des économies, mais aussi de s'attaquer à la remise en cause de la démocratisation et donc de l'éducation des jeunes de milieux populaires, en terminant ainsi avec les aspirations à l'égalité pour tous les jeunes, issues des

grèves de 68. C'est la raison pour laquelle le second degré est particulièrement visé. Alors qu'une politique ambitieuse est nécessaire pour résoudre les problèmes de l'école en particulier dans les quartiers les



plus difficiles, le gouvernement actuel met un frein à l'éducation pour tous, sacrifiant par là même l'avenir des jeunes de ces quartiers. C'est pourquoi il est nécessaire de conduire l'action à la hauteur des attaques qui sont portées : suppression de 7 500 postes d'enseignants, CPE, COPsy, de 10 000 surveillants, mesures sur le mouvement des personnels, sur l'attribution de la hors classe, le rapport Thélot repris sinon dans la lettre, tout au moins dans l'esprit par le Ministre Fillon dans sa proposition de loi d'orientation, les attaques du ministre de la fonction publique sur notre pouvoir d'achat C'est la responsabilité de notre syndicat de conduire cette bataille. Beaucoup, surtout depuis la grève reconductible du printemps 2003 se posent des questions quant à la grève, disent qu'il faut trouver d'autres moyens d'action Mais est-ce vraiment possible ? Nous n'avons pas les mêmes possibilités de blocage que les routiers ou même les intermittents du spectacle qui ont aussi conduit une lutte exemplaire en 2003. La grève reste pour nous le moyen ultime d'expression face à un gouvernement qui ne veut céder en rien sur ses projets destructeurs. C'est cette

analyse conduite par notre section académique qui nous fait dire que le recours à la grève était nécessaire très tôt à la rentrée 2004, afin de montrer le mécontentement et la détermination des personnels. Pas une grève pour témoigner, mais une grève dans un plan d'action qui puisse contribuer à faire reculer le gouvernement sur ces objectifs. C'est le sens de la grève initiée par le SNES (et pour laquelle notre section académique a joué un rôle non négligeable) et tous les syndicats de la FSU du second degré pour le 7 décembre. Plus de 50% de grévistes dans notre académie, 10 000 manifestants dans les rues de Paris, de nombreuses banderoles d'établissements ce n'est qu'un début !

2003, un mouvement « historique »

Il est nécessaire de revenir sur le mouvement qui s'est déroulé en 2003 et qui a revêtu un caractère exceptionnel dans notre secteur. Exceptionnel par sa durée puisqu'il a débuté en septembre et par son ampleur puisque c'est une très grande majorité des personnels qui y ont participé à un moment ou à un autre. Nous devons l'analyser afin d'améliorer encore notre activité.

Ce mouvement n'est pas venu de rien, il s'est construit depuis plusieurs années : il faut remonter aux grèves de 2001, très minoritaires, auxquelles appelaient la FSU et le SNES sur les salaires, les conditions de travail et la RTT. Nous n'avons pas désarmé pour autant et, en nous appuyant sur cette base fragile, nous avons poursuivi la construction de quelque chose de plus puissant. En 2002 les actions menées par les CPE autour de leur RTT, majoritaires en RP mais pas nationalement ainsi que quelques journées de grève ont contribué à cette construction.

Dès septembre 2003 à l'annonce du budget qui entérinait la disparition de 5 600 MI-SE et 20 000 aides-éducateurs avec les autres sections académiques de la région parisienne, nous avons appelé les personnels à réagir (le 24 septembre à la Sorbonne). Puis les mobilisations se sont enchaînées, mois après mois, alternant mobilisations catégorielles et générales, les unes renforçant les autres. Le mouvement s'est alors construit autour de trois axes : le budget, la décentralisation et les retraites.

Au niveau académique, nous avons toujours tenté d'élargir l'unité établie au niveau national (FSU-CGT-SGEN-UNSA) en associant FO et SUD aux différents appels.

Dès le début de l'année nous avons posé la question de l'élargissement et de la nécessité de convergences entre les différents secteurs en lutte. Nous avons considéré que c'était une erreur de ne pas appeler le 3 octobre à participer à la manifestation des électriciens et gazier afin de créer ces convergences.

Ensuite chaque mois, des mobilisations fortes, parfois nationales, parfois régionales se sont construites avec des taux de grévistes de l'ordre de 40 à 50% : le 17 octobre, le 26 novembre moment de convergence avec les cheminots et d'autres secteurs, la manifestation nationale du dimanche 8 décembre, le 20 janvier, le 6 février, le 18 mars. Toutes ces mobilisations, majoritaires, se sont heurtées à l'intransigeance du gouvernement et à sa volonté de passer en force sur tous les sujets.

L'entrée dans la grève reconductible

A partir du mois de mars il y a eu changement de rythme : d'abord à Bordeaux puis à Poitiers et à la Réunion se sont développées des grèves reconductibles importantes.

Dès le retour des congés de printemps, nous appelions les établissements à mettre en débat la grève et sa reconduction. Notre congrès académique des 12, 13 et 14 mars estimait alors nécessaire de mettre la grève reconductible en débat, au niveau national. Le 24 mars, une dizaine d'établissements de Saint-Denis décidaient, avec le soutien de la section départementale du SNES d'appeler les autres établissements à la grève reconductible. Dès le 25 nous avons lancé un appel académique dans ce sens.

Si le mouvement était minoritaire à cette période, il reposait sur une base très large et la possibilité de développement en un mouvement majoritaire existait réellement. C'est l'analyse que nous faisons et que nous avons défendue avec quelques autres

Sections Académiques à l'ouverture du Congrès national du SNES

C'est à partir de ce moment que s'est développée, dans de nombreux établissements de l'académie, la grève reconductible ponctuée par de nombreux « temps forts » permettant d'associer la masse de nos collègues.

Le problème fondamental qui s'est posé à ce mouvement a été son incapacité à s'élargir au delà de l'éducation et en particulier vers le secteur privé. Les confédérations se sont refusées à lancer les salariés du secteur public seuls dans la bataille au moment où elles n'arrivaient pas à mobiliser dans les entreprises privées. Les contacts interprofessionnels qui ont été tentés ici ou là sont le plus souvent restés au niveau de quelques individus, aucune organisation n'acceptant de véritablement les assumer. Seules en Seine et Marne plu-



sieurs manifestations interprofessionnelles « historiques » pour ce département ont pu avoir lieu dans plusieurs villes. En Seine Saint-Denis, quelques initiatives sans grand succès car sans véritables efforts de mobilisation de nos partenaires. Après la grande manifestation unitaire du 13 mai (268 établissements en grèves, des taux de grévistes de 80 à 90%), l'attitude de la CFDT, vécue comme une véritable trahison, a quasiment signé la fin des espoirs de remporter une quelconque victoire sur la question des retraites, même si le SNES considère que le dossier n'est pas clos.

L'absence d'alternative politique crédible après le séisme électoral du 21 avril 2002 renforce la droite dans sa volonté de frapper fort et pour longtemps.

Cette situation, l'arrogance de la droite donnent au mouvement syndical des responsabilités plus importantes encore. Les forces syndicales, le mouvement social doivent se développer, pour s'opposer aux attaques qui constituent un véritable recul de société, mais aussi pour aider à ce que se reconstruise une véritable alternative politique.

Le mouvement s'est cependant poursuivi dans l'éducation au delà du 13 mai et nous avons tout fait pour l'étendre, les manifestations se sont succédées (19 mai, 22 mai,

25 mai, 27 mai, 3 juin, 10 juin ...). C'est ainsi que nous sommes intervenus à la CA nationale pour que le SNES et la FSU appellent clairement à la grève le 12 juin, début des épreuves du bac. C'est bien cette menace que nous laissons peser sur le bac, même si nous savions que nous n'étions pas en capacité d'empêcher réellement la tenue des épreuves qui ne mobilisent que 10% des collègues (c'est pourquoi nous ne pouvions appeler à une grève du bac !), qui a permis d'obtenir quelques reculs le 10 juin.

AG et structure syndicales ensembles pour développer la mobilisation

Notre section académique de Créteil a joué son rôle tout au long de ce mouvement.

Son intervention dans les AG départementales a permis que le mouvement se construise sur le triptyque éducation-décentralisation-retraite (ce qui n'était pas évident pour tous au départ), et ne dérive pas sur un seul de ces points. A chaque étape, nous nous sommes attachés à donner les informations qui aident à mener le débat et à mobiliser. Dans chaque manifestation le matériel du SNES Créteil était toujours très demandé, même s'il donnait parfois lieu à discussion.

De leur côté les AG ont également contribué à la mobilisation. Certes elles n'ont rien de démocratique en elles-mêmes, les participants étant très rarement mandatés ni même représentatifs de leur établissement, mais elles rassemblent des personnels, syndiqués et non syndiqués qui font souvent leurs premières armes dans les luttes et qui souhaitent pouvoir maîtriser du début à la fin leur implication dans l'action.

C'est pourquoi non seulement il est normal que ce type d'organisation existe mais en plus c'est une structure nécessaire pour associer largement les personnels. Ce sont des structures qui contribuent à l'élargissement des luttes. C'est pourquoi nous nous attachons à y participer, et y donner notre position (quitte à se faire applaudir un jour et siffler le lendemain), transmettre les informations que nous avons, faire des propositions (par exemple au début du mouvement toutes les propositions d'actions ont été initiées par le SNES et reprises par l'AG).

Mais le syndicat n'est pas l'AG, il est important qu'il puisse conserver son indépendance par rapport aux décisions prises. En effet ce n'est pas à l'AG de décider ce que le syndicat doit dire et faire et quels sont les mandats qu'il doit défendre, il y a des congrès pour cela.

D'autre part nous devons veiller à ce que les AG départementales ne se substituent pas aux AG d'établissement qui restent essentielles car c'est là que nous sommes réellement en contact avec l'ensemble de nos collègues.

Nous avons essayé également de travailler au niveau des villes, lieux de rencontre privilégiés entre établissements, mais aussi et surtout entre premier et second degré et avec les parents d'élèves. C'est aussi à ce niveau que peuvent se construire les convergences interprofessionnelles. Nous devons donc travailler à développer ce niveau.

Au niveau académique nous avons essayé de réunir aussi souvent que possible des intersyndicales pour donner de nouvelles impulsions au mouvement. Le souci que nous avions était de travailler à des déclarations communes permettant d'élargir les appels nationaux et non avoir des appels, peut-être plus satisfaisants idéologiquement, mais avec un nombre d'appellants plus réduit.

D'autres catégories ont continué à agir, en particulier au début de l'été comme les chercheurs ou les intermittents. D'ailleurs leur combat a suscité beaucoup de sympathie dans l'éducation.

2004 : l'action autrement FSE et « grand débat »

Parce qu'un autre monde est possible, le SNES Créteil s'est fortement investi en novembre 2003 dans la tenue du forum social européen notamment en animant des stands dans tous les lieux de débats de notre académie : Saint-Denis, Bobigny, Ivry. Le forum a été l'occasion de nombreux débats et de rencontres avec des délégués de différents pays européens autour de l'idée que « l'éducation ne doit pas être une marchandise ».

Après avoir méprisé les personnels pendant plusieurs mois, les avoir sanctionnés financièrement d'une manière inédite dans notre secteur, le ministère a lancé à partir de novembre, à grand renfort de publicité, un « grand débat » devant participer de la rédaction de la future loi d'orientation. Beaucoup de collègues, sentant bien que le débat est pipé d'avance et que le gouvernement a déjà pris ses décisions, refusent de participer à la tenue institutionnelle de ce débat. D'autres décident d'y participer pour se faire entendre. Le SNES Créteil appelle tous les collègues à faire connaître partout, dans le débat ou à l'extérieur notre conception de l'école, il propose un projet de tract pour s'adresser aux collègues. D'ailleurs à la lecture des comptes-rendus des débats dans les établisse-

ments ou les secteurs scolaire, on retrouve beaucoup des propositions du SNES. On a vu ce qu'il en est resté dans le « miroir du débat » puis dans le rapport Thélot et enfin dans le projet de loi d'orientation qui est à des lieues de ce que nos collègues, même les plus réservés, ont dit.

Le SNES académique s'est beaucoup investi dans la préparation du congrès de la FSU, dans le cadre des congrès départementaux. Il a défendu l'idée d'un élargissement nécessaire de la Fédération pour contribuer au rassemblement du syndicalisme en faisant tout pour que sa représentativité soit enfin reconnue et pour accueillir les organisations qui demandaient à rejoindre la FSU comme le SNU-CLIAS.

A la fin janvier, plusieurs services publics ont décidé d'être en action (EDF-GDF le 20, la SNCF le 21, les Hôpitaux et Air France le 22, l'Enseignement supérieur et la recherche le 29, la Poste le 5 février), alors que les fédérations de fonctionnaires (CGT, CFDT, FO, FSU, CFTC, UNSA, CGC) n'arrivent à se mettre d'accord que sur une carte pétition et un appel à débattre partout. Le SNES Créteil estime que les enseignants doivent prendre toute leur place dans cette mobilisation qui se construit et voit là le meilleur moyen d'aller vers un « tous ensemble » de la fonction publique. Sur cette base il appelle à des AG dans tous les établissements pour faire le point avec les collègues des attaques et débattre des suites à donner à l'action pour s'y opposer. Cette analyse, portée par le SNES n'a malheureusement pas été reprise. Il décide alors d'appeler à la grève dès le retour des congés de février.

Les personnels sont toujours là ...

Et la relance de l'action que tout le monde attendait depuis septembre s'est enfin

réussir à entraîner tous nos alliés syndicaux, il a fallu attendre le 25 mai !

Ce qui s'est passé ensuite dans la fonction publique a confirmé cette volonté de relance de l'action avec des mobilisations sectorielles mais le « tous ensemble » n'a pas été possible.

La grève du 25 mai essentiellement portée par le SNES était beaucoup trop tardive. Les collègues ne s'y sont pas trompés, ont jugé que cette grève qui ne s'inscrivaient pas dans un mouvement capable de peser sur les choix gouvernementaux était inutile ... et c'est très minoritairement qu'ils l'ont suivi (moins de 30%).

Si cette journée d'action était malgré tout nécessaire tant sur le plan des recrutements, de la précarité et de la préparation de la rentrée, elle a été ressentie comme un échec. Cette grève a relancé le débat sur les modalités d'action.

Au lendemain des élections régionales le syndicalisme pouvait avoir un rôle à jouer pour la protection sociale. Mais la FSU n'étant pas reconnu au niveau des 5 confédérations s'est trouvée exclue par le gouvernement du Haut conseil de la Protection sociale et par les confédérations des intersyndicales préparant la riposte au gouvernement. Et même si toutes les organisations syndicales ont pu être rassemblées le 5 juin, toutes n'étaient pas sur les mêmes bases, ce qui a donné à cette manifestation un caractère un peu morne, sans mots d'ordres forts. La faiblesse de la mobilisation tient à une certaine incompréhension que l'on rencontre parfois chez nos collègues les plus jeunes de l'importance d'une protection sociale solidaire qu'ils ont toujours connue mais surtout, après les salaires, les retraites, les organisations syndicales de la fonction publique signaient là une nouvelle fois leur incapacité à mobiliser et agir pour gagner. Le SNES Créteil estimait cependant qu'après les manifestations du 5 juin il était nécessaire de tenter de construire les convergences interprofessionnelles. C'est pourquoi avec les sections académiques de Versailles et de Paris, avec les 8 FSU départementales de la région parisienne, nous avons décidé d'appeler à la manifestation organisée par la CGT le 15 juin, avant la présentation, le 16, du projet en conseil des ministres. Un préavis de grève couvrait les établissements où les conditions étaient réunies pour participer à l'action.



concrétisée avec la journée de grève et de manifestations du 12 mars. La mobilisation forte de cette journée a surpris mais elle a montré que si nos collègues avaient été atteints par les prélèvements de salaire, ils n'étaient pas abattus et continuaient à être vigilants. Mais les espoirs nés ce jour là ont été pratiquement sans suite, puisque pour

La préparation de la rentrée à Créteil

Pendant ce temps la rentrée 2004 se préparait à Créteil en application de la politique gouvernementale guidée par une recherche d'économie et la multiplication des attein-

tes à nos statuts pour « rentabiliser » au maximum les personnels en place : c'est la multiplication des tâches imposées au COPsy dans le même temps où l'éducation à l'orientation est imposée aux enseignants et où l'élève est rendu responsable de son projet personnel, c'est la suppression du statut de MI-SE trop contraignant et remplacé par celui d'assistant d'éducation, c'est l'imposition d'un contrat de service aux CPE, c'est la multiplication des postes à complément de service, y compris dans des communes différentes, pour les certifiés et agrégés, c'est le développement des contrats adaptés strictement à la demande (en ce qui concerne le nombre d'heures et la durée) pour les non-titulaires et le recours de plus en plus aux vacataires.

Ainsi les TZR se sont retrouvés massivement en « carte scolaire », le Rectorat s'étant fixé pour objectif de les affecter en postes fixes et de recalibrer les zones de remplacement. Les interventions de la section académique et des personnels a réussi à limiter les dégâts ; ainsi les TZR n'obtenant pas d'affectation en poste fixe ont pu retrouver leur zone d'origine. Dans le même temps cette situation faisait planer de lourdes menaces sur les non-titulaires pour lesquels le chômage était « programmé » dans certaines disciplines par le Rectorat qui mettait en place un véritable plan d'accompagnement des « licenciements ». Nous n'avons pas réussi à mobiliser massivement titulaires et non-titulaires sur cette question malgré diverses initiatives, tant au Rectorat qu'au Ministère auxquelles nous avons appelé.

Le deuxième objectif du gouvernement, non affiché, mais mis en œuvre par le Rectorat est plus idéologique. Il s'agit de la remise en cause de la démocratisation et en particulier de la formation des élèves issus des milieux populaires.

C'est ainsi que fin juin, nous apprenions la décision du Recteur de liquider la MGI (Mission générale d'insertion) par le licenciement ou le reclassement d'un tiers des personnels et la fermeture de nombreuses missions notamment des MOREA 4 (préparation du bac pour des triplons de terminale). Mobilisation des personnels, interventions auprès du Rectorat et du ministère ont conduit début juillet à l'annonce par le Rectorat de la suspension de tous les non renouvellement de contrats et le début des formations dès le mois d'octobre. Une fois encore ce sont les personnels qui sont les

défenseurs d'une partie du Service public d'Education.

Mais la préparation de la rentrée c'est en lycée, la remise en cause des enseignements technologiques par la suppression d'un certain nombre de concours en STI, mais aussi la transformation de la STT en STG qui risque de se traduire par l'exclusion du lycée des élèves les plus faibles. En collège, les IDD semblent de plus en plus mis de côté sans pour autant que les heures

avant les congés d'automne. Si nous avons été écouté, nous n'avons pas été totalement suivis puisqu'il a fallu attendre le 7 décembre pour qu'une première journée de grève inscrite dans un plan d'intervention plus large et en capacité de faire reculer le gouvernement dans la mise en œuvre de sa politique de regression soit décidée.

Pourtant depuis la rentrée, de nombreux établissements ont déjà fait des journées de grève, ont organisé des délégations, ont demandé des audiences, rédigé des courriers pour obtenir des moyens supplémentaires, des ouvertures de section, également pour des problèmes de sécurité liés à la diminution du nombre de personnels d'éducation dans tous les établissements, mais aussi contre la disparition de personnels non-titulaires (notamment les fins de contrats des CES) qui pénalisent lourdement certains établissements. A chaque fois, la section académique a tout fait pour



soient remises aux disciplines. Et aujourd'hui on assiste clairement à la mise en place d'une filière d'exclusion par le biais de l'enseignement en alternance dès la quatrième complétée par une option de « découverte professionnelle » pouvant aller jusqu'à 6h par semaine en classe de troisième.

Septembre 2004 : chômage pour les non- titulaires et atteintes aux statuts

La rentrée 2004 a surtout été marquée par une pression accrue sur les personnels, leurs conditions de travail et un véritable plan social puisque plus de 1 000 contractuels restent encore au chômage au moment où les remplacements sont de moins en moins bien assurés. Marquée par la préparation du budget 2005 (et les 7 500 suppressions de postes prévues dans le second degré), la préparation de la loi d'orientation avec la « fuite » organisée du pré-rapport Thélot à la veille de la rentrée, le mois de septembre devait selon nous être celui de la mobilisation. La section académique et les sections départementales ont multiplié les AG d'établissement et départementales, les rassemblements au Rectorat et au ministère, faisant tout pour convaincre de la nécessité d'aller à l'action dès le début de l'année scolaire et en tout cas

soutenir les personnels en lutte mais aussi pour informer les autres établissements de ce qui était engagé par eux. La nécessité de faire circuler au plus vite l'information nous a conduit à utiliser de plus en plus le courrier électronique et à refondre notre site internet afin qu'il soit plus ergonomique et plus accessible à tous.

La période actuelle montre un gouvernement qui est sorti affaibli des dernières échéances électorales mais qui réaffirme le cap de sa politique. La perspective d'une longue période sans élection lui donne le temps et il a la volonté d'avancer dans la mise en œuvre de ses objectifs sans s'occuper des contestations comme on peut le voir avec la préparation de la loi d'orientation.

Il n'est pas possible de rester l'arme au pied, nous avons pour responsabilité dans ce contexte de tout faire pour empêcher la poursuite de la politique libérale de ce gouvernement et le contraindre à prendre en compte ce qui s'est exprimé dans les mouvements sociaux et dans les élections.

C'est pourquoi nous entendons poursuivre la campagne de proximité avec les établissements et les collègues en nous rendant dans le maximum d'établissements, poursuivre la campagne de syndicalisation qui est une des clés pour l'avenir et mener le débat sur les modalités d'actions. Cela nous paraît nécessaire pour rendre confiance à la profession dans l'action syndicale.

RAPPORT D'ACTIVITÉ RETRAITÉS / CFA

Malgré les problèmes de santé et / ou personnels que certains des membres du collectif académique des retraités-CFA ont pu rencontrer, ou connaissent encore, depuis le dernier Congrès, le collectif (une douzaine de personnes) a essayé de tenir toute sa place dans l'activité syndicale du S3, des S2, et des FSU départementales, (tenue de la permanence au S3 pour 5 ou 6 d'entre nous, participation aux secrétariats S3, S2 à la CA, ou aux réunions du collectif national).

Il est en effet essentiel que les retraités et CFA restent SOLIDAIRES des actifs, car s'ils rencontrent des problèmes parfois différents ou nouveaux de par leur âge même, ils sont en but, particulièrement depuis 2002, aux agressions gouvernementales (retraites, SECU, insuffisance de la revalorisation des pensions, retards...), mais ce sont bien les actifs actuels, eux aussi maltraités sur ces différentes questions, qui seront les retraités des années à venir.

La transmission de l'expérience acquise par les retraités reste encore un problème, malgré les efforts du S3 (interventions d'André Dellinger en direction des jeunes IUFM par exemple).

Le collectif a essayé de tenir 3 assemblées par an, avec une participation de 30 à 40 personnes, avec des intervenants nationaux comme Anne Feray (SNES) en octobre 2004 ou Yves Baunay (FSU) en 2003, qui ont traité des sujets précis, permettant des débats intéressants.

La convivialité est toujours présente lors des repas qui rassemblent toujours une quinzaine d'entre nous. De plus, la « sortie conviviale et de connaissance de nos départements » a été organisée aussi bien en 2003 (Boissy Saint Léger (94) avec château et orchidées) qu'en 2004 (Fontainebleau (77), château et maison de

Rosa Bonheur). La sortie 2005 aura lieu dans le 93 : à Saint-Denis, le musée Christofle et la maison de Légion d'Honneur (rappelons que ces visites sont organisées avec co-voiturage).

La syndicalisation a été et reste notre grande préoccupation, notamment celle de nos 3 trésoriers de S1 (Francine Daupias 77, Claudie Aufort 93, Marie-Thérèse Petit 94). Nous comptons actuellement 210 syndiqués, dont 20 néo-retraités, mais c'est encore insuffisant, en regard du nombre de départs à la retraite ; il est vrai qu'il est difficile d'obtenir du Rectorat les listes des « partants » de l'année suivante avant la fermeture des établissements, notamment pour les lycées.

Notre collectif et notre S3 doivent s'améliorer dans ce domaine (contact avec les S1 mais aussi en s'adressant aux syndiqué(e)s en fin de carrière).

Le deuxième sujet de préoccupation est le renforcement des bureaux des S1 de retraités (un par

département) et la mise en place dans chacun de nos départements des collectifs FSU-retraités, et leur participation dans les instances fédérales (CDFD) afin d'être à même de mener les interventions indispensables au niveau des pouvoirs publics (préfets, conseils généraux...) sur nos problèmes (pensions, protection sociale, personnes âgées...), et en coordination avec les autres organisations syndicales de retraités (UCR et bien sûr les FGR-Fonction Publique départementales dont nous sommes tous membres de par notre syndicalisation).

Notre troisième sujet de préoccupation concerne la nécessité de se concerter, dans la FSU, au niveau régional FSU, ce qui est indispensable pour la réussite des actions à venir.

Le collectif Retraités

LES SECTIONS DÉPARTEMENTALES

Réunions dans les établissements, participation aux « heures mensuelles d'information syndicales » ou à toute autre réunion à la demande des équipes, réunions de ville, AG départementales ... les militants des sections départementales ont sans cesse eu à cœur de travailler au plus près des collègues.

Connaissant la charge de travail qui pèse sur les épaules des responsables du SNES dans les établissements, nous essayons de fournir, à chaque moment, en complément du matériel national des outils pratiques qui aident à prendre des initiatives : modèles de lettres aux élus, tracts à adapter et reproduire, projets de motions pour les CA....

Nous essayons, à travers notre site internet (www.creteil.snes.edu) d'aider les syndiqués à échanger transversalement un maximum d'informations et d'idées.

SEINE-ET-MARNE

Le SNES 77 siège dans des instances où il se fait le porte-parole des revendications des établissements (DHG, effectifs, rénovation, construction, problèmes internes, etc.). Les militants soutiennent en commission les revendications des établissements auprès de l'Inspection Académique, du Conseil Général ou du Rectorat, pour leurs demandes d'audience et les accompagner. Ils les aident à jouer leur rôle dans les collèges et lycée et notamment lors des conseils d'administration (un stage départemental à Noisiel et à Melun est organisé chaque année pour mieux armer les élus au CA).

La section départementale a su être très présente lors des mouvements de ces 2 dernières années.

En janvier 2003, un stage FSU sur les « retraites » réunissant 120 personnes à la Rochette a été une première étape de la mobilisation des collègues.

Après un début d'Avril où les militants ont mobilisé pour les manifestations parisiennes, la grève reconductible a commencé le 6 mai, puis s'est élargie le 13 dans 63 collèges, 24 lycées, 4 LP, 6 CIO de Seine et Marne avec des militants très engagés dans la grève reconductible.

Les militants du SNES 77 ont contribué à la tenue d'AG quotidiennes et ont travaillé à leur coordination difficile en raison de la superficie de notre département (AG à Meaux, Noisiel, La Rochette, Coulommiers, Nemours, Pontault, Provins, Tournan...). Ceci a permis l'extension de la grève, la présence importante des collègues du département dans les manifestations et le succès des manifestations départementales comme le 16 mai 2003 à Melun ou du 22 mai à Meaux avec 1 500 puis 2 000 manifestants.

Le souci a été

- d'étendre le mouvement dans l'Education en organisant des visites d'établissements non encore engagés dans la grève,
- de l'étendre aux autres fonctionnaires et salariés du privé par des rencontres inter professionnelles aboutissant à la rédaction et distribution de tracts (nombreuses rencontres dans les différents points du département), d'être présents sur la scène médiatique pour faire comprendre aux parents, à la population les raisons de notre mobilisation (action péage gratuit à Coutevroult, pique-nique revendicatif dans le centre de Melun, occupation de France Bleue Melun, présence à l'arrivée du tour de France à Meaux,...).
- d'informer par la tenue de grandes réunions publiques comme nous l'avons fait à Fontainebleau et à Torcy
- de demander des comptes aux élus (députés Brunel à Lognes, Coppé à Meaux, ...)

Dès la rentrée de septembre 2003, nous avons tenté de relancer la mobilisation en tenant le 2 septembre des réunions de syndiqués à Cregy les Meaux, Noisiel, Provins, Melun et Fontainebleau puis des AG départementales FSU le 4 septembre à Nemours, la Rochette, Coulommiers, Meaux et Noisiel.

Les collègues sont ressortis abasourdis par ce mouvement mais nous avons senti dans les établissements qu'ils avaient pris conscience du poids de la pensée unique véhiculée par les médias. Ils étaient plus vigilants et plus désireux de s'informer par des publications ou en nous invitant à participer à des heures d'information syndicale. Les essais de mobilisation par un stage FSU sur la sécurité sociale puis un débat à Torcy ont été peu fructueux dans le cadre d'un contexte national peu mobilisateur. Les collègues ont dû prendre position lors du « grand débat » sur l'école, de nombreuses publications distribuées par nos militants pour permettre de participer ou non aux débats, sans être dupes tout en faisant connaî-



tre notre conception de l'Ecole, véritablement en continuité avec la conception de la société de demain et développée pendant le mouvement de mai 2003. Le miroir du débat assez fidèle qui en est sorti a montré que la société était attachée au refus de l'autonomie des établissements, au refus de la décentralisation et affirmait le droit à l'éducation pour tous (ce qui n'allait pas dans le sens des propositions gouvernementales).

La contradiction totale entre nos demandes et les mesures du gouvernement à la visée économique définie notamment au niveau du sommet de Lisbonne est effrayante et devrait être mobilisatrice. Par les réunions publiques organisées avec des intervenants du COR, de la fondation Copernic, d'ATTAC, nous avons essayé de montrer

aux collègues l'imbrication des politiques éducatives ou de santé dans la politique européenne.

Le Congrès de la FSU77 en janvier 2004 et ses commissions préparatoires ont été l'occasion d'impliquer davantage les collègues dans l'élaboration des mandats de congrès. Mais pour beaucoup le fonctionnement

démocratique des instances syndicales reste encore trop abstrait.

Depuis la rentrée 2004, le SNES 77 a augmenté sa participation aux heures d'informations syndicales et favorise les échanges entre établissements en publiant dans l'espace 77 du site du SNES Créteil les lettres aux parents, les tracts et les motions qui sont envoyés au SNES par les établissements.

Tout en continuant de la contester, le SNES 77 cherche à s'informer sur la mise en place de la décentralisation des ATOS par des rencontres avec le Conseil Général, le Préfet et l'Inspecteur d'Académie.

La sortie du rapport Thélot et de la loi d'orientation a donné l'occasion de réunions d'informations fédérales à Noisiel, Meaux, Melun, Coulommiers puis une réunion publique le 30 Novembre à Torcy (110 participants). Elles ont été organisées dans le but de mobiliser pour la grève du 7 décembre 2004 et de faire comprendre à chacun les enjeux et la gravité de la situation actuelle.

SEINE-SAINT-DENIS

Les deux années écoulées ont été profondément marquées, dans le département comme ailleurs, par le puissant mouvement de 2003 : soit par l'ampleur de la mobilisation réalisée à ce moment, soit par la déception qui a rendu la mobilisation plus difficile l'année suivante.

La section départementale du SNES a tenté dans les deux phases de cette période de contribuer au mieux à la mobilisation, en étant au plus près des établissements pour relayer et appuyer leurs revendications soit dans les actions collectives, soit dans les structures paritaires.

Le mouvement de 2003 en a été, de ce point de vue, l'illustration. Lorsqu'après 5 journées de grèves nationales de 24 h, des établissements de Saint-Denis se sont réunis le 24 mars pour appeler à la grève reconductible, la section départementale du SNES, présente à cette réunion, a soutenu cette initiative et a diffusé cet appel dès le lendemain, dans une circulaire à tous les établissements du département, les appelant à se réunir en A.G. pour s'associer à ce mouvement.

La section départementale a pris l'initiative, pendant les vacances de Printemps, « d'un appel intersyndical à la grève reconductible » avec F.O., la C.G.T., Sud, la C.N.T. qui a contribué à amplifier le



mouvement de grève dès la rentrée des vacances et au succès de la première manifestation parisienne le 24 Avril.

Pendant les deux mois qui ont suivi, le SNES 93 a contribué à l'extension du mouvement par ses circulaires, l'organisation de réunions de militants, des interventions dans les établissements, sa participation aux A.G. de ville ou départementales, aux manifestations .. Cette activité a permis d'affirmer la présence du SNES en

tant que force syndicale apportant ses analyses, ses moyens et propositions d'action au service du mouvement. Elle a été bien comprise et appréciée des collègues du département qui se sont mobilisés comme jamais avec des taux de grévistes et un nombre d'établissements en grève reconductible qui ont dépassé toutes les statistiques antérieures, même celles de 98 !

La section départementale a aussi participé au sein de la FSU 93 à la mobilisation interprofessionnelle avec les autres organisations syndicales du départe-

ment notamment lors des manifestations départementales des 6 et 12 Juin.

L'échec global de cette formidable mobilisation, le contre-coup financier et la déception qui en ont résulté pour les collègues ont rendu très difficiles l'année suivante les conditions de l'action syn-

dicale. Cela s'est ressenti au niveau national mais aussi au niveau local où les établissements ont été moins nombreux à se mobiliser pour résister à la poursuite du « grignotage » du plan de rattrapage obtenu en 1998.

Néanmoins, la section départementale est intervenue à chaque fois pour soutenir auprès de l'I.A. les revendications des établissements (dotation horaire, effectifs, postes non pourvus, remplacements, manque de surveillants ...).

Elle a notamment aidé les collègues de la M.G.I. (Mission Générale d'Insertion), dont la plupart sont contractuels, à s'opposer à un vaste plan de licenciement et à améliorer leurs conditions de travail.

Elle a dénoncé dans les structures paritaires (CTPD, CDEN) les insuffisances et les dérives de la politique mise en place par l'I.A. en informant constamment les sections d'établissement.

Par ailleurs, la section départementale a travaillé durant toute cette période à améliorer la vie syndicale dans le département, en réunissant plus fréquemment les responsables d'établissement, en développant la politique formation syndicale par des stages plus nombreux, qui ont réuni de nombreux militants, en assurant un

suivi plus soutenu des sections d'établissement et en participant à davantage de réunions dans les établissements.

Depuis la rentrée, la section départementale s'est fortement investie dans la lutte contre le rapport Thélot puis les propositions Fillon. Elle a notamment participé, à l'invitation des sections d'établissements, à une cinquantaine d'heures d'information syndicale, qui ont permis d'informer nos collègues des graves menaces pesant sur notre système éducatif, notre métier et de mobiliser pour la grève nationale du 7 décembre.

Ces réunions ont le plus souvent rassemblé de nombreux collègues demandeurs d'informations, attentifs à nos analyses, mesurant bien la gravité des enjeux et la nécessité du recours à l'action.

Cette tendance à la remobilisation de la profession est confirmée par le renforcement, notamment dans notre département, de la syndicalisation au SNES qui au 1er décembre est supérieure de 25% à celle de l'an dernier à la même époque.

La section départementale mettra tout en œuvre dans les semaines et les mois à venir pour que ces indicateurs positifs se transforment en la mobilisation la plus large dont nous avons besoin pour faire échec aux projets libéraux du gouvernement et favoriser une transformation démocratique de notre système éducatif.

VAL-DE-MARNE

L'événement essentiel depuis le dernier congrès aura été la mobilisation du printemps 2003.

Dès le congrès national l'Académie de Créteil avait été de celles qui demandaient un recours urgent à l'action face aux menaces qui se faisaient jour. L'arrivée des lettres de transfert des COPsy allait déclencher l'action et la mobilisation du collège Lucie Aubrac à Champigny, qui allait faire tache d'huile. Si au niveau des lycées et collèges le départ s'est fait sur la décentralisation des personnels, rapidement s'y est ajouté le problème des retraites. Le SNES départemental a pris toutes ses responsabilités et a été partie prenante, sinon moteur, dans les différentes formes et structures de la mobilisation. De l'établissement, au département en passant par les AG de villes, nos militants se sont investis pleinement. A cette occasion de nombreuses AG intersyndicales voire interprofessionnelles ont été créées, à Champigny, Créteil, Villejuif, Ivry-Vitry, et les débats ont permis de mobiliser de nombreuses forces. Le SNES départemental a d'ailleurs fait le choix d'y être complètement partie prenante, ce qui a conduit les militants SNES de ces AG à rester présents dans les manifestations avec les AG de ville, alors que d'autres assuraient la présence du SNES derrière la banderole « FSU Val de Marne ». Le SNES 94 s'est également investi dans la recherche et la concrétisation d'actions intersyndicales départementales et avec les parents d'élèves. Cela a conduit au meeting départemental sur les retraites, et aux manifestations avec les parents à la préfecture de Créteil ou à la sous préfecture de Nogent. Si la mobilisation enseignante a été d'une rare ampleur, ce qui permis quelques reculs sur l'Education, elle n'a pas permis de faire reculer le gouvernement sur les retraites, faute d'une mobilisation interprofessionnelle suffisante mais aussi en raison de l'intransigeance gouvernementale.

Cet échec a eu des répercussions sur la mobilisation qui aurait été nécessaire sur la protection sociale mais les tentatives de relancer les AG de ville qui avaient précédemment montré leur dynamique n'ont pas pu aboutir. L'année dernière, de nombreux militants du Val de Marne se sont investis et ont participé au Forum Social Européen, particulièrement sur le site d'Ivry.

Le SNES Val de Marne après en avoir débattu a également approuvé la demande d'affiliation des syndicats de la fonction publique territoriale dans la FSU. Grâce notamment à la mobilisation des militants du SNES, c'est cette position qui a été majoritaire au congrès départemental, puis national. Mais l'activité départementale du SNES ne se limite pas à ces temps forts.

Il représente les collègues et les établissements dans toutes les instances départementales, académiques et régionales.

Depuis la rentrée 2004, le secrétariat départemental s'est engagé clairement dans la voie d'un syndicalisme de proximité. Pour ce faire, il a modifié son mode de fonctionnement et multiplié les visites dans les établissements ainsi que les contacts avec le terrain, dans le but de partir à la rencontre des collègues, d'intervenir efficacement sur le plan

local. Les militants s'efforcent de répondre aux demandes des collègues, de participer aux heures d'information syndicale, d'intervenir à l'Inspection Académique et au Rectorat, d'accompagner les délégations d'établissement et les collègues, de les soutenir dans les luttes locales, mais aussi de débattre avec eux sur tous les sujets qui traversent le fonctionnement de l'école, d'avoir une connaissance fine du terrain, de créer un maillage de proximité, de remettre sur pied des sections d'établissements là où elles étaient inexistantes ou en sommeil, de transmettre une culture syndicale aux jeunes collègues souhaitant s'investir. Il nous semble également essentiel d'aider les collègues à rencontrer d'autres syndiqués et d'échanger avec eux, en vue d'améliorer la cohésion de la mobilisation et des luttes. Depuis la rentrée 2004, près de 70 établissements ont déjà reçu la visite du SNES, et nous sommes passés déjà trois ou quatre fois dans ceux où les problèmes sont les plus aigus. Nous avons également décidé de tenir nos



secrétariats départementaux à chaque fois dans une ville différente, afin d'être encore plus proches du terrain. Nous profitons de l'occasion pour visiter tous les établissements des alentours et nous invitons également les syndiqués à participer à nos réunions, afin qu'ils puissent débattre avec nous et se faire une idée plus concrète de l'activité syndicale. La multiplication de ces démarches de proximité a eu d'ores et déjà un effet très visible sur la mobilisation du 7 décembre. Enfin, nous avons créé sur le site académique un lien départemental permettant aux collègues de se tenir au courant de l'actualité et nous envisageons prochainement de créer une liste de diffusion afin que les responsables SNES d'établissement puissent échanger non seulement avec les militants, mais également entre eux.

Enfin, nous organisons régulièrement des stages de formation syndicale qui accueillent de plus en plus d'inscrits. Ce fut encore le cas en octobre pour notre stage de formation « élus au CA et vie syndicale dans l'établissement ». Ce stage avait pour objectif de leur apporter non seulement une formation mais également un suivi individualisé régulier.

Mais notre action porte aussi sur les questions pédagogiques et sur la construction d'un projet pour l'école : le 26 novembre dernier, la FSU a été à l'initiative d'une grande soirée débat départementale sur le rapport Thélot et la loi d'orientation, avec la FCPE départementale, la CGT et SUD. Cette soirée, à laquelle a participé Jean-Yves Rochex, chercheur en sciences de l'éducation, a connu un vif succès. Elle a d'ailleurs réuni près de 200 personnes.

ÉCOLE ÉMANCIPÉE

SUR LE RAPPORT D'ACTIVITÉ ACADÉMIQUE

Ces deux années ont été riches, les résumer en une page est impossible, nous serons donc nécessairement tranchés.

Nous avons poursuivi notre engagement à tous les niveaux du SNES de Créteil (en tant qu'animateurs de S1, membres du secrétariat académique, commissaires paritaires, responsables au secteur « emploi » en particulier sur la précarité, formation, ou encore observatoire des programmes et des pratiques). Le travail s'est fait en parfaite collaboration et les discussions et les décisions prises nous ont toujours laissé la place. Nous pensons que le choix que nous avons fait de nous maintenir dans les exécutifs du SNES a joué un rôle dans l'évolution du SNES académique. Pour nous, cette évolution est positive et les positions du SNES Créteil sont souvent intéressantes. Ces deux années ont également été celles d'attaques sans précédent contre les acquis sociaux et contre les services publics et notamment le service public d'éducation. De ce point de vue le projet Fillon atteint des sommets. Sur ce sujet, nous partageons l'analyse du rapport d'activité académique, ainsi que son constat de la nécessité d'une réponse à la hauteur des attaques. Mais les réponses du SNES national ont, durant ces deux ans, souffert de retards au démarrage ou d'un manque de clarté. Si le SNES académique a indéniablement été combatif et a défendu des positions avec lesquelles nous sommes souvent en accord, son soutien à la direction nationale est regrettable et un regard critique ne suffit pas. Au contraire, ce positionnement des instances académiques cache les erreurs et les hésitations nationales et donne à la direction une aura que ses prises de position ne méritent pas.

Lors du mouvement de grève reconductible de 2003, l'appel national a été arraché en congrès à la direction sous la pression des académies en lutte (dont celle de Créteil effectivement) et de l'Ecole Emancipée. De même, au moment du bac, n'aurait-il pas fallu tenir une position plus ferme plutôt que d'enterrer toute possibilité de faire pression en annonçant que la grève se ferait mais que le bac aurait lieu quand même ? Le SNES n'a avancé ce mot d'ordre de grève que du bout des lèvres en multipliant les déclarations destinées à rassurer les parents et sans doute le gouvernement. La décision de faire de la date symbolique de l'épreuve de philo du bac général et technologique un moment d'action nationale fort a été beaucoup trop tardive. Les nombreux avertissements sur le risque de « requièrément » ont contribué à faire hésiter les collègues. Dans l'analyse des causes de l'échec du mouvement après le 13 mai, si la responsabilité de la CFDT dans l'échec de la mobilisation ne fait aucun doute, est-elle pour autant la seule fautive ? La CGT porte une responsabilité importante : ses réticences envers l'action, en particulier chez les cheminots, n'ont pas pu permettre d'envisager un blocage du pays ; sans parler des propos démagogiques qu'a tenu B.Thibault lors du mee-

ting de Marseille. L'absence de mobilisation du secteur public dans son ensemble a laissé les enseignants isolés. Certes « les confédérations se sont refusées à lancer les salariés du secteur public seuls dans la bataille au moment où ils n'arrivaient pas à mobiliser dans les entreprises privées » mais ni la FSU ni le SNES n'ont expliqué à ce moment les risques d'enlisement du mouvement.

En 2004, marqué par l'échec du mouvement, le SNES n'a pas cherché à relancer la mobilisation en début d'année. La question de la construction d'un mouvement interprofessionnel se pose de façon aiguë en ce qui concerne la réforme de la sécurité sociale. Il faut ici prendre acte des gros blocages syndicaux qui ont eu lieu, en premier lieu de la part de la CGT. Le SNES et la FSU doivent affirmer leur position de fédération tentant de débloquent ces verrous et prendre des initiatives avec ceux qui sont prêts à le faire : la seule réplique est venue d'initiatives non directement syndicales (états généraux initiés par ATTAC et multiplication des collectifs) dans lesquelles (en particulier pour les collectifs) le SNES aurait pu prendre une place plus importante. Le rapport d'activité évoque les grèves du 12 mars et du 25 mai disant que l'attente entre les deux a conduit à l'échec de la seconde. Nous en sommes d'accord et c'est pour cela que nous pensons que le SNES dans et avec la FSU aurait dû être porteur d'une suite du mouvement. Encore une fois le SNES académique dédouane la direction nationale.

Cette année encore, les positions académiques sont très en avance sur le SNES national : le SNES de Créteil s'est investi très tôt et de manière forte dans la critique des projets gouvernementaux et dès la rentrée a vu la nécessité d'appeler à la grève. Pour autant, il a fallu attendre le 7 décembre pour que cet appel soit entendu.... Sur les questions de fond comme la troisième professionnelle et l'alternance, les dénonciations claires du SNES académique ne doivent pas masquer la position des plus ambiguës du SNES national : déjà, il y a deux ans, malgré le combat mené par Créteil sur les IDD et l'obtention d'un mandat de congrès allant dans ce sens, le Snes national, nettement plus mitigé sur la question n'a pas mobilisé toutes les énergies pour lutter contre leur mise en place.

Ainsi, malgré des positions qui sont bien souvent proches de celles de L'Ecole Emancipée, le SNES de Créteil continue de soutenir les atermoiements et les hésitations du SNES national. Bien plus grave, sa combativité et ses positionnements permettent à la direction nationale du SNES de se maintenir dans un positionnement ambigu sans faire l'objet de critiques trop appuyées de la part des militants. **C'est pour cette raison que nous appelons à l'abstention sur le rapport d'activité du SNES académique.**

ÉMANCIPATION

ANALYSER L'ÉCHEC... POUR EN SORTIR

A lire le rapport d'activité(RA), on n'a pas l'impression d'avoir assisté aux mêmes deux dernières années que les auteurs. Cela fait bien longtemps qu'un RA de l'académie de Créteil n'est apparu aussi univoque et c'est vraiment dommage, car il faut la plus grande transparence et la plus grande rigueur d'analyse, pour tirer collectivement le bilan du mouvement de 2003, et pour éviter que les mêmes erreurs ne grèvent les mobilisations à venir. Essayons d'y contribuer même si nous disposons de beaucoup moins d'espace dans le bulletin que le rapport.

2003, une rupture avec les mauvaises habitudes syndicales, plutôt que leur continuité :

Le RA revient sur la genèse de la grève du printemps 2003, la ramenant essentiellement aux appels de l'intersyndicale, avec un nombre record de grèves de 24 h, qui ont eu pour résultat d'être de moins en moins suivies. Par contre, rien sur le rôle de la mobilisation puissante, dès le premier trimestre, dans de nombreuses régions, des surveillants et des emplois jeunes qui ont refusé la fin du statut MI SE et les mises au chômage des AE. Ils ont demandé à plusieurs reprises le soutien de l'ensemble des personnels, concernés à plus d'un titre par la défense du statut d'étudiant surveillant, acquis du front populaire et par le refus de voir démantelées les vies scolaires, avec toutes les conséquences qu'on vit actuellement dans les établissements. Le SNES s'est borné à appeler à la grève les personnels de vie scolaire. C'est sans doute ce que le rapport d'activité présente comme « mobilisations catégorielles » alternant avec des mobilisations générales : c'est la direction du SNES qui a cantonné ces mobilisations dans le catégoriel. De même, la manifestation du 6 février est présentée dans une suite de dates sans expliquer -et pour cause- que le SNES, appelant à un rassemblement ailleurs, cette manifestation nombreuse et dynamique n'était appelée et organisée que par la Coordination Nationale des collectifs emplois jeunes et surveillants et par la vingtaine d'établissements qui en Seine Saint Denis avaient décidé de rejoindre l'appel à la grève reconductible du collectif emplois jeunes I.d.F. et de cela non plus, nulle mention dans le RA de l'académie, ni du 93. Le gouvernement, pourtant malmené par cette mobilisation courageuse et bien comprise par l'opinion, a ainsi pu imposer son statut d'assistant d'éducation. Cet échec « consommé » juste avant le mouvement du printemps 2003 a lourdement pesé sur ce dernier. Il a montré à un pouvoir à la recherche d'une stratégie, qu'en tenant bon et en misant sur les erreurs suicidaires du SNES, il pouvait faire passer les projets les plus rétrogrades (ce qu'il a pu vérifier sur la décentralisation et sur les retraites). De plus les emplois jeunes et les surveillants, écoeürés, ont été beaucoup moins investis dans les grèves du printemps, avec tout l'impact que cela a eu sur les fermetures d'établissement et sur la tenue du Bac.

Pourquoi tronquer la réalité ?

Dans le déclenchement de la mobilisation en région parisienne, la direction du SNES atteste bien de sa présence à l'AG du 24 mars, à midi, au théâtre Gérard Philipe, mais assurément pas de sa bonne mémoire : les établissements qui se sont réunis ce jour là étaient essentiellement de Saint Denis, mais aussi de Stains et de Bagnolet. Cet embryon d'AG départementale étant à mettre en rapport avec la mobilisation sur la précarité rappelée ci dessus, la plate forme a tout à fait naturellement intégré la titularisation de tous les non titulaires comme une branche du trépied revendicatif avec la décentralisation et les retraites ; trépied repris ensuite au niveau région parisienne puis au niveau national. Il n'y a que le rapport d'activité pour l'ignorer. De même que la dynamique de la contagion des AG des établissements du 93 au reste de la RP, omission qui permet de donner à croire que le développement du mouvement est à l'actif du SNES.

Pourquoi critiquer une démocratie qu'on ne se donne pas les moyens d'améliorer ?

Sur le déroulement de la mobilisation, les dirigeants U et A, entraînant malheureusement les EE Collongeon, ont eu une attitude qui montrait qu'ils n'avaient rien appris des grèves de 95 et de 98 en Seine-Saint-Denis (pourtant ce mouvement avait porté certains de ses acteurs au

niveau des exécutifs nationaux, académiques et départementaux) : priorité fut encore donnée aux temps forts, par rapport à la grève reconductible, aux intersyndicales de sommet (avec l'obligation récurrente de décider sur le plus petit dénominateur commun) par rapport aux AG des établissements. Dans les AG, à tous les niveaux, la direction du SNES a adopté la stratégie d'absentéisme sélectif : seuls quelques responsables présents, reconnaissance mitigée du pouvoir de décision, et critique de la démocratie des AG, sans se donner les moyens de contribuer plus aux décisions ni à l'amélioration du fonctionnement, refus d'associer des représentants des AG, aux discussions avec les pouvoirs publics...

Pourquoi ne pas assumer sa part de responsabilités ?

C'est vrai que les confédérations, CFDT en tête (qui en doutait) ont tout fait pour éviter d'aller vers la grève générale contre le projet Fillon sur les retraites, mais sur la décentralisation et la précarité, la force du mouvement dans l'EN permettait de gagner

Que le SNES (tout comme le syndicat FSU du premier degré, qui a appelé tard à la grève et a cherché à faire rentrer tôt) n'ait pas joué tout son rôle dans ce mouvement, ça a déjà été très dommage pour la mobilisation et pour le SNES. Mais que la direction de notre syndicat, qui - faut-il le rappeler - est largement majoritaire dans la FSU, ait laissé G. Aschieri, organiser la démobilitation, est une véritable trahison. Le 3 juin, sa déclaration sur le « changement de ton », au plus fort de la mobilisation, alors que le gouvernement fragilisé sur la décentralisation mandatait Sarkozy pour voir jusqu'où lâcher du lest pour affaiblir le front sur les retraites (il s'annonçait même prêt à faire des concessions sur les retraites de l'EN), a fait qu'il a juste eu à lâcher sur le transfert de la catégorie qui appartient au champ de syndicalisation du SNES. Le 10 juin il n'a pas eu à ajouter grand chose et il a eu en plus le plaisir de voir G. Aschieri pousser à la reprise, avec l'aphorisme le plus révoltant de l'histoire du syndicalisme « des acquis significatifs incomplets », pendant que les manifestants se faisaient gazer et ratonner. Le secrétaire général de la FSU a ainsi gagné le droit d'aller le 12 juin se faire huer avec ceux qui n'avaient plus qu'à entériner le décrochage de l'Education nationale, locomotive bridée de ce mouvement exceptionnel.

Le SNES à la croisée des chemins :

La suite est à l'image du gâchis : le gouvernement Raffarin, contesté comme jamais dans la rue en 2003, affaibli par tous ses échecs électoraux est pourtant devenu le fer de lance de la politique libérale la plus agressive que le pays ait connu. Il s'est nourri de la faiblesse et de la division du mouvement syndical. Mais aussi du choix déjà ancien de la (co)gestion par la tendance Unité et Action, tiraillée par des logiques corporatistes contradictoires et peu préparée à l'épreuve de force. A présent qu'il y a de moins en moins de grain à moudre au niveau de la gestion paritaire et que l'agression contre le syndicalisme et les militants qui résistent est de plus en plus marquée, l'alternative est claire pour notre syndicat : ou bien un syndicalisme « intégré », bureaucratique, qui vit de subventions ou bien un syndicalisme offensif, indépendant des structures gouvernementales, administratives ou politiques, et respectueux de l'organisation démocratique des luttes.

L'Emancipation continuera à œuvrer pour le deuxième terme, dans le syndicat, comme dans les autres structures syndicales où ses militants interviennent (SUD, CNT, CGT...), et invite les syndiqué(e)s à voter non au rapport d'activité et à voter pour l'orientation alternative d'émancipation (page 18 du bulletin)

(1) La section académique de Créteil se pique d'être différente du national, ce qui est vrai au niveau de la prise en compte des tendances, souvent de l'action, et parfois de certaines conceptions du système éducatif ; mais, globalement l'orientation est la même et la direction académique appelle toujours à voter le rapport d'activité national. Le fait que cette direction U et A soit confortée par les reniements du groupe qui prétend incarner l'Ecole Emancipée ne change pas grand chose, à part lui porter caution.

(2) Ce qui impose déjà de cesser avec les confusions de genre : par exemple, la FSU 93 et la FCPE qui ont invité, le 11 décembre, lors d'une initiative revendicative, au moment où l'administration applique la politique la plus rétrograde l'Inspecteur d'Académie, le Recteur et un responsable du conseil général.

Quelques réflexions sur le rapport d'activité 2003 - 2005 rédigé par le Secrétariat académique du SNES Créteil

Nous pensons sincèrement que la section de Créteil occupe une position particulière dans le SNES national. Nous soutenons tous les pas en avant de rupture de nos camarades de la direction académique d'avec les positions « d'accompagnement » des réformes du SNES national et encore plus de la direction nationale de la FSU.

CE QUI NOUS SEMBLE POSITIF DANS L'ACTIVITE ACADEMIQUE ...	...AU REGARD DES POSITIONS DU SNES NATIONAL ET DE LA FSU
- La prise de position claire sur un certain nombre de revendications : - Sécurité sociale : le déficit de la Sécurité sociales est fabriqué par les 135 milliards d'exonérations de charges patronales. Retrait de la loi Douste Blazy. - Rapport Thélot : il n'y rien à en retenir Demande que le Ministre Fillon n'en tienne pas compte - Projet de loi Fillon : Abandon de toutes les mesures Fillon - Mutations : refus de la labellisation APV pour les établissements et refus que le SNES s'y implique. - Constitution européenne : Non. - La FSU et le SNES (comme la CGT ou FO) n'ont toujours pas pris position, alors qu'ils soutiennent la Confédération européenne des Syndicats (CES) qui elle mène campagne pour le OUI ! - Lors des grèves de 2003 pour défendre les retraites (nos 37,5 annuités) et combattre contre la décentralisation (refus du transfert des 95 000 TOS aux Régions et Départements), le SNES académique et le SNES 93 ont organisé les AG, rédigé des appels unitaires avec d'autres syndicats (FO,...) . - Beaucoup d'ambiguïtés (pour ne pas dire plus) sur les revendications, refus d'appeler clairement à la Grève générale... Fameuse intervention de D.Piaget appelant le gouvernement à organiser le Bac avec les non grévistes ! Refus d'Aschieri (FSU) et Thibaud (CGT) de répondre aux 100 000 manifestants de Marseille qui scandaient « grève générale ! »	- L'accompagnement des mesures gouvernementales de destruction des conquêtes sociales de 1945 et de l'Education nationale : - Participation de la FSU à la rédaction du Livre blanc, aux tables rondes qui vont aboutir à un « diagnostic partagé » : la réforme de destruction de la Sécu est nécessaire d'après eux ! - Appels à participer au « grand débat » qui va accoucher de la loi Fillon, refus de condamnation au nom « d'aspects positifs » du rapport. - « Il faut des moyens pour la réforme, abandon des mesures que nous condamnons, ce qui en rend acceptables les autres comme le socle commun... » - Après condamnation, au nom du principe de réalisme, on participe à la labellisation APV pour tenter de limiter les dégâts.

• Alors, où sont nos désaccords ?

- D'abord, nos camarades semblent se contenter de leur « pré carré » et ne mènent pas le même combat dans les instances nationales ! Ainsi, au dernier Bureau National du 14 décembre 04, le Secrétaire académique vote pour le rapport d'activité de la Direction sortante ! Comprenez qui pourra !
- Manque de fermeté pour imposer le SNES comme organisation de la mobilisation des syndiqués et des collègues dans les AG d'établissement et départementales. Ne laisser aucune place aux coordinations où une couche autoproclamée de militants politiques manipule. Combattre pour l'élection de Comités de grève avec délégués mandatés, élus et révoquables intégrant les syndicats.
- Soutien « extatique » aux Forums sociaux, au mouvement altermondialiste : le syndicat s'y dissout dans « la société civile », on y trouve les pires des communautaristes antilaïques (voir au Forum de Londres). Ainsi, une prochaine manifestation européenne à Rome le 19 mars est soutenue par le SNES national est académique : elle a été décidée par la Confédération européenne des syndicats qui combat pour le OUI à la Constitution européenne !

Nous espérons par ces réflexions aider nos camarades du SNES à amplifier le combat pour défendre l'indépendance de notre syndicat

Martine BODIN, Michel LEFEBVRE, élus PRSI à la CA académique sortante ;

UNITÉ & ACTION : ÉLÉMENTS DE RÉPONSES AUX CRITIQUES...

Une des caractéristiques principales d'une partie de nos camarades des tendances minoritaires est le non investissement, dans le quotidien de la vie départementale ou académique du syndicat notamment le travail de fourmis mené d'établissement en établissement pour expliquer, convaincre et construire véritablement l'action. C'est pourquoi beaucoup d'entre eux se sont dits « surpris » de la réussite de la grève du 7 décembre. Mais tous les militants des sections départementales et académique, qui depuis la rentrée visitent les établissements savent bien qu'il n'y a ni spontanéité de l'action, ni surprise à avoir : la grève du 7, ils l'ont construite au quotidien !

Seuls nos camarades de « l'École Émancipée » participent à la direction de la section académique depuis maintenant quelques années et nous nous en félicitons car cela a permis d'associer de nouveaux militants à notre activité même si cet investissement n'a pas encore lieu à tous les niveaux de la vie syndicale.

Pour ce qui est de l'orientation politique, « l'École Émancipée » ne formule pas de critiques sur celle de notre section académique et se dit en accord avec nos analyses et notre combativité. Pour autant n'est-il pas abusif de s'attribuer le mérite de cette orientation académique ? Nous n'avons en effet pas attendu qu'ils acceptent de participer à la direction de la section académique pour défendre des analyses et des positions exigeantes et combatives.

Une question revient cependant, celle du bac. Il est sans doute facile pour « l'École Émancipée » de réécrire l'histoire après coup : toutefois, et même si le SNES a appelé clairement à la grève le jour du bac, de même que les jours d'avant et ceux qui ont suivi, le blocage de l'examen ne pouvait être crédible et ce pour des raisons objectives : seuls 10% des personnels sont nécessaires au bon déroulement de l'examen et déjà de nombreux enseignants avaient été réquisitionnés. Là comme ailleurs les imprécations ne suffisent pas d'autant qu'une partie de la profession (y compris parmi les syndiqués) n'était pas prête à s'engager dans une grève du bac.

A défaut de critiques comme de propositions alternatives sur l'activité académique nos camarades de « l'École Émancipée » et dans une moindre mesure ceux de « PRSI » essayent de nous opposer, comme à chaque congrès, à la direction nationale. Il y a certes parfois décalage entre les positions d'U&A nationale et les nôtres, mais cela est tout à fait naturel. Nous nous devons d'analyser la situation et la mobilisation dans notre académie, la plus « jeune » de France, dans laquelle les conditions de travail et le constat d'injustice faite aux élèves des milieux populaires invite à une plus grande combativité, et où s'exprime

me depuis plusieurs années déjà une nouvelle radicalité que nous nous efforçons de prendre en compte. Notre direction nationale se doit, elle, de tenir compte des analyses de toutes les académies, y compris celles où les problèmes peuvent se poser différemment.

En fait, cette façon de déplacer la critique du rapport d'activité du S3 à celui du S4 en nous accusant de dédouaner la direction nationale n'a qu'un but : justifier un appel à l'abstention sur le rapport d'activité de la section académique afin de conserver leur statut d'opposition alors qu'ils ne formulent aucune critique contre celui-ci.

Quant aux critiques de nos camarades d'« Émancipation », elles souffrent d'un manque de lucidité provoqué par une volonté systématique de disqualifier l'activité du SNES.

Ainsi présenter le SNES comme seul responsable de l'échec du mouvement des surveillants et emplois jeunes contre le statut d'assistants d'éducation relève d'une gymnastique intellectuelle qui confine à la mauvaise foi.

Dire que cet échec a « lourdement pesé » sur le mouvement du printemps 2003 est pour le moins étonnant. Il nous semble que ce qui a surtout pesé, c'est l'échec du développement du mouvement interprofessionnel et l'intransigeance du gouvernement actuel !

Prétendre que le gouvernement a pu faire passer ses projets les plus rétrogrades « en misant sur les erreurs suicidaires du SNES » confine au délire le plus total !

Dire que le SNES n'a rien retenu des grèves de 95 et 98 en Seine-Saint-Denis sur les AG et la grève reconductible témoigne d'une grave cécité au regard de ce qui s'est passé en 2003, tant au plan académique que national.

Estimer enfin que la FSU a « organisé la démobilisation » et s'est rendue coupable « d'une véritable trahison » en 2003 révèle, par l'absurdité même du propos, l'aspect caricatural de ces critiques qui n'ont semble-t-il pour but que de déconsidérer le SNES.

Pour conclure, nous menons à Créteil une activité authentiquement « Unité & Action ». Nous constatons que nos camarades de « l'École Émancipée » considèrent que nos « positions (qui) sont bien souvent proches de celles de L'École Émancipée », que ceux de « PRSI » constatent que « sur plusieurs points importants, nous partageons les mêmes orientations ».

Nous regrettons que ces camarades n'aient pas eu l'attitude conséquente d'aller au bout de leur démarche en appelant, avec nous, l'ensemble des syndiqués à :

VOTER OUI au RAPPORT D'ACTIVITÉ ACADÉMIQUE

UNITÉ & ACTION :

CONSTRUIRE ENSEMBLE UN SNES QUI SOIT TOUJOURS UN MEILLEUR OUTIL POUR DÉFENDRE L'ÉDUCATION ET TOUS LES PERSONNELS

1. DES ATTAQUES SANS PRÉCÉDENT

Depuis plusieurs années le gouvernement multiplie les attaques (qu'il présente comme des « réformes ») contre les acquis sociaux et services publics.

L'heure est venue pour lui de s'attaquer au service public d'éducation en commençant par le second degré.

Le but est de diminuer les dépenses d'éducation présentées comme un coût (et non un investissement) en ne remplaçant pas tous les départs en retraites mais aussi en réduisant l'offre de formation. L'accentuation du tri social avec une formation initiale appauvrie asservie à des objectifs utilitaristes y participe.

L'objectif est aussi, conformément aux directives européennes, de faire entrer la concurrence et la marchandisation dans notre système éducatif.

Avancer dans cette voie, nécessite une remise en cause de nos statuts en profondeur : alourdissement des services, augmentation du temps de présence, modification de nos missions, bivalence, salaire au mérite....

Il s'agit d'un véritable démantèlement du service public d'éducation nationale en particulier par le développement de l'autonomie des établissements, de l'augmentation des pouvoirs des chefs d'établissement, la multiplication des hiérarchies, la contractualisation, la mise en concurrence des établissements mais aussi des personnels ... tout cela en cohérence avec les autres réformes en cours (loi de modernisation de la fonction publique, LOLF)

2. UN SYNDICALISME DE LUTTE ET DE PROPOSITIONS

Revendications salariales, réduction du temps et de la charge de travail, résorption de la précarité, difficultés liées à l'entrée dans le métier et à la fin de carrière, pénibilité de la profession, création de postes pour améliorer les voies de titularisation des non-titulaires ... autant de dossiers sur lesquels « Unité & Action » se bat sans relâche. De la même manière nous refusons de passer par pertes et profits le véritable recul de

société qu'engage la réforme des retraites. Dans l'immédiat, il est urgent d'améliorer les conditions de travail des personnels et des élèves, ce qui permettra d'engager une véritable lutte contre l'échec scolaire et améliorer la réussite : baisse des effectifs de classe, introduction de la concertation dans le service, réduction de la charge de travail mais aussi revendication d'une réflexion sérieuse sur les questions pédagogiques, une formation et de vrais bilans. Unité et Action estime qu'il est nécessaire parfois de condamner certaines réformes lorsqu'elles s'avèrent dangereuses ou inefficaces, tout en formulant dans le même temps de véritables propositions alternatives.

3. UNITÉ & ACTION : *des militants de terrain porteurs d'ambitions élevées*

Rester au plus près des réalités quotidiennes, faire constamment le lien entre réflexion idéologique et attachement à un syndicalisme de terrain, Unité et Action accorde la plus grande place à l'expression des syndiqués et a le souci permanent de revitaliser les sections d'établissement, maillon indispensable à l'action syndicale.

A « Unité & Action » nous pratiquons un syndicalisme de lutte qui n'exclut ni ne privilégie aucun moyen d'action (local, régional, national), de la pétition à la manifestation, de la campagne d'opinion à la grève, y compris reconductible. A « Unité & Action » nous nous attachons à mener le travail de conviction auprès des collègues dans les établissements, dans le même temps où nous recherchons à développer l'unité sans exclusive, dans la FSU comme à l'extérieur.

« Unité & Action » est une tendance qui rassemble des militants de différentes sensibilités, partageant une ambition pour un service public d'éducation toujours plus efficace dans ses missions, respectant ses personnels et leurs statuts et en capacité de relancer sa démocratisation !

VOTER « Unité & Action »

C'EST SE DONNER LES MOYENS D'AGIR

**Pour le service public, l'emploi et les salaires
Pour un enseignement de qualité pour tous
et la revalorisation de notre métier.**

UNITÉ & ACTION

CA de l'académie de Créteil

REQUIGNY Gérard (certifié)
lycée P. Eluard, Saint-Denis
RODRIGUEZ Nathalie
(certifiée) lycée Descartes, Champs
DUCROT Fabienne (certifiée)
lycée Ch. De Gaulle, Rosny sous
Bois
GIRAL Jean-Claude (certifié)
lycée Champlain, Chennevières
ROUSTAN Catherine (agrégée)
lycée M. Luther King, Bussy St
Georges
KERIEN Goulven (certifié)
lycée P. Eluard, Saint-Denis
SULTAN Valérie (agrégée)
collège Musselburgh, Champigny
MALFOY Patrick (certifié)
lycée Clemenceau, Villemomble
BRUNET David (agrégé)
lycée La Fayette, Champagne sur
Seine
MAURIN Françoise (certifiée)
collège Delaune, Bobigny
CLAUSTRE Pierre (agrégé)
collège Liberté, Drancy
DOKHAN Delphine (CPE)
lycée R. Rolland, Ivry
LLECH Colette (agrégée)
lycée G. Sand, Le Mee sur Seine
GOURBIER Catherine (CPE)
collège Offenbach, Saint-Mandé
MARUT Nicole (DCIO)
CIO de Saint-Maur
ARRON Christel (MI-SE)
collège Monod, Vitry
DULOQUIN Rémi (CPE)
collège H. Wallon, Aubervilliers
LAURENT Thierry (agrégé)
lycée J. Macé, Vitry

PRIMEL Danièle (retraîtée)
DAVID Bernard (certifié)
collège Sisley, Moret sur Loing
DELALANDE René (certifié)
lycée Langevin Wallon, Champigny
NOVE Bernadette
(contractuelle) LP Simone Weil,
Pantin
HARVIER Jean-Michel
(certifié) collège P. Eluard, Bonneuil
STRUGEON Martine
(certifiée) collège Descartes, Le
Blanc-Mesnil
TENNESON Vincent (agrégé)
TZR 77
BARRE Lionel (certifié)
collège Guy Mocquet, Villejuif
BALDUCCI Dominique
(certifiée) lycée J. Jaurès, Montreuil
LIGEOUR Philippe (agrégé)
lycée H. de Balzac, Mitry Mory
YANNOU Patrick (certifié)
collège La Cerisaie, Charenton
KARAQUILLO Marie
(certifiée) collège Fabien,
Montreuil
KERREST-BELO Sandra (CPE)
lycée P. Eluard, Saint-Denis
MARTINEAU Séverine
(MI-SE) lycée Chéroux, Vitry
GUILLANEUF Claude (COPsy)
CIO de Fontainebleau
AUFORT Claude (retraîtée)
CLAVEL Guy (agrégé)
lycée Mansart, Saint Maur
MALAISE Alain (certifié)
TZR 77
LABARUSSAT Bernard (certi-
fié) collège Picasso, Montfermeil

LE CAM Daniel (certifié)
lycée G. Eiffel, Gagny
SERFATY Anne (agrégée)
collège H. Wallon, Ivry
ANGLESIO Catherine
(certifiée) collège Ronsard, L'Hay
les Roses
FILIOLE Jean-François
(certifié) collège Denecourt, Bois le
Roi
CHAUVIN Dominique
(certifié) lycée M. Luther King,
Bussy St Georges
DAUPIAS Francine (retraîtée)
DUMORTIER Gilbert
(certifié) lycée Apollinaire, Thiais
CLAVEL Jocelyne (certifiée)
lycée L. Blum, Créteil
MIALOT Jean-Pierre
(certifié) lycée Mozart, Le Blanc
Mesnil
DIRSON Clément (certifié)
collège Langevin, Drancy
LOVERA Gisèle (agrégée)
lycée Flora Tristan, Noisy le Grand
QUENTIN Sylvette (certifiée)
lycée Chéroux, Vitry
VOLTZ Suzana (certifiée)
clg Iqbal Masih, Saint-Denis
YANAT Kamel (certifié)
collège H. Wallon, Aubervilliers
FARDOUX Clémentine
(agrégée) lycée Picasso, Fontenay
TACHE Anne-Marie (DCIO)
CIO Boissy St Leger
PETIT Marie-Thérèse
(retraîtée)
JARRIGE Marie-Christine
(COPsy) CIO du Raincy

CANDELA Jean-Christophe
(certifié) lycée Ch le Chauve,
Roissy en Brie
TRANNOY Olivier (certifié)
lycée d'horticulture, Montreuil
CASTEL Philippe (CPE)
lycée R. Rolland, Ivry
LAGANE Madeleine
(retraîtée)
AUER Bruno (certifié)
collège A. France, Pavillons sous
Bois
HIPKEN David (certifié)
collège R. Rolland, Ivry
FAIVRE Laetitia (certifiée)
collège Iqbal Masih, Saint-Denis
REDOUTE Micheline
(agrégée) lycée d'Arsonval, Saint-
Maur
BOURNAUD Mireille
(agrégée) lycée J. Macé, Vitry
CHARLES Jean-Claude (agrégé)
lycée les Pannevelles, Provins
SPAGNOLI Joseph (certifié)
lycée Mansart, La Varenne St
Hilaire
OUSTRIC Michel (agrégé)
collège Mandela, Le Blanc Mesnil
CLAYETTE Danièle
(certifiée) collège J. Prévert, Noisy
le Sec
HENNUYER Jean-Pierre (certi-
fié) lycée H. Wallon, Aubervilliers
MORNETTAS Jean-Jacques (cer-
tifié) lycée E. Galois, Noisy le
Grand

Seine-Saint-Denis

KERIEN Goulven (certifié)
lycée P. Eluard, Saint-Denis
CLAUSTRE Pierre (agrégé)
collège Liberté, Drancy
MAURIN Françoise (certifiée)
collège Delaune, Bobigny
LABARUSSAT Bernard
(certifié) collège Picasso, Montfermeil
LE CAM Daniel (certifié)
lycée G. Eiffel, Gagny
STRUGEON Martine
(certifiée) collège Descartes, Le Blanc-Mesnil
DULOQUIN Rémi (CPE)
collège H. Wallon, Aubervilliers
VOLTZ Suzana (certifiée)
clg Iqbal Masih, Saint-Denis
DIRSON Clément (certifié)
collège Langevin, Drancy
KARAQUILLO Marie
(certifiée) collège Fabien, Montreuil
YANAT Kamel (certifié)
collège H. Wallon, Aubervilliers
TRANNOY Olivier (certifié)
lycée d'horticulture, Montreuil
AUFORT Claude (retraîtée)
AUER Bruno
(certifié) collège A. France, Pavillons sous Bois
LESOURD André
collège Les Mousseaux, Villepinte

Val-de-Marne

SULTAN Valérie (agrégée)
collège Musselburgh, Champigny
DOKHAN Delphine (CPE)
lycée R. Rolland, Ivry
HARVIER Jean-Michel
(certifié) collège P. Eluard, Bonneuil
GOURBIER Catherine (CPE)
collège Offenbach, Saint-Mandé
BOULAIS Isabelle
collège du Parc, Sucy en Brie
DELALANDE René (certifié)
lycée Langevin Wallon, Champigny
FARDOUX Clémentine
(agrégée) lycée Picasso, Fontenay
QUENTIN Sylvette (certifiée)
lycée Chéroux, Vitry
REDOUTE Micheline (agrégée)
lycée d'Arsonval, Saint-Maur
PRIMEL Danièle (retraîtée)
BARRE Lionel (certifié)
collège Guy Mocquet, Villejuif
YANNOU Patrick (certifié)
collège La Cerisaie, Charenton
ANGLESIO Catherine
(certifiée) collège Ronsard, L'Hay les Roses
DIAZ Violette (agrégée)
lycée Darius Milhaud, Le Kremlin Bicêtre
BURING Alice (certifiée)
collège L. Blum, Alfortville

Seine-et-Marne

ROUSTAN Catherine (agrégée)
lycée M. Luther King, Bussy St Georges
BRUNET David (agrégé)
lycée La Fayette, Champagne sur Seine
LIGEOUR Philippe (agrégé)
lycée H. de Balzac, Mitry Mory
FILIOLE Jean-François
(certifié) collège Denecourt, Bois le Roi
DAVID Bernard (certifié)
collège Sisley, Moret sur Loing
CHAUVIN Dominique
(certifié) lycée M. Luther King, Bussy St
Georges
VIVENOT Jean-Marie
(certifié) collège J. Campin, La Ferté Gaucher
LLECH Colette (agrégée)
lycée G. Sand, Le Mee sur Seine
CHARLES Jean-Claude
(agrégé) lycée les Pannevelles, Provins
CHEVALIER Michel (retraîté)
DAUPIAS Francine (retraîtée)
CANDELA Jean-Christophe (certifié) lycée
Ch. le Chauve, Roissy en Brie
NECTOUX Isabelle (certifié)
lycée S. Delaunay, Vert Saint Denis
YAHIAOUI Khaled (certifié)
lycée C. Ader, Tournan en Brie
RODRIGUEZ Nathalie (certifiée)
(certifiée) lycée Descartes, Champs

ÉCOLE ÉMANCIPÉE

COMBATTRE LA LOI FILLON, DÉFENDRE et TRANSFORMER L'ÉCOLE

Depuis 2002 les gouvernements Chirac-Raffarin mènent une offensive libérale contre un demi-siècle de conquêtes sociales. Profitant de l'absence d'alternative politique crédible, malgré la sanction électorale de 2004, ils visent particulièrement les services publics et l'éducation. Le Snés, avec toute la FSU doit tracer la voie d'une contre-offensive de grande ampleur : être un syndicat combatif !

Combatif pour l'école pour tous

La loi d'orientation de Fillon va pour l'essentiel dans le sens d'une régression dramatique : socle commun réduit — ce n'est plus le « Smic culturel », c'est le RMI ! — qui, de fait, ne concernera que les élèves issus des milieux défavorisés ; orientation dès la 5^e qui aggravera le tri social, multiplication des dispositifs de relégation (5 fois plus de classes-relais) ; généralisation des troisièmes de découverte professionnelle... Pure logique d'exclusion sociale : seuls les enfants «sans problèmes» se verront offrir un enseignement secondaire de qualité. Alternance ou apprentissage valideront l'«employabilité» des autres...

A l'opposé des dispositifs tels que la 3^e de « découverte professionnelle » défendue par la direction Unité et Action du SNES, notre syndicat doit défendre la perspective d'un collège de la réussite pour tous les élèves jusqu'à la fin de la troisième. La culture commune n'a rien à voir avec le nivellement par le bas façon Thélot/Fillon. L'éradication de l'échec scolaire qui frappe lourdement les enfants d'ouvriers et de chômeurs est une exigence démocratique. Elle requiert des moyens financiers et humains incompatibles avec une politique de réduction des dépenses publiques et la mise en place de dispositifs de relégation. Elle exige aussi que l'on tire le bilan de l'école actuelle afin de discuter démocratiquement les transformations nécessaires de celle-ci.

Cette logique de culture commune doit être poursuivie au lycée, en intégrant des éléments de culture générale mais aussi technologiques et professionnels. Elle permettrait d'envisager une unification progressive des trois voies de formation actuelles.

Enfin, cette logique de culture commune est incompatible avec le maintien d'un enseignement privé confessionnel ou patronal, concurrençant le service public avec l'appui de financements publics. Le SNES et la FSU doivent rappeler l'exigence d'une unification publique et laïque de tous les établissements.

Combatif pour le service public et ses personnels

A partir de la grève du 7 décembre, le SNES doit impulser une mobilisation des personnels sur la durée pour mettre en échec la politique de Fillon, destructrice de nos métiers et de nos statuts : non au « conseil pédagogique » refuge de petits sous chefs veillant à « la cohérence pédagogique des enseignements » aux dépens de la liberté pédagogique, non au remplacement interne imposé par le chef d'établissement (72 heures par an = +1 mois de travail de certifié !).

Le gouvernement Raffarin a gagné la première bataille de la décentralisation, malgré son recul quant à quelques catégo-

ries (COP-Psy, infirmières) ; mais tous les ATOS vont être obligés de choisir entre rester au sein de la Fonction Publique d'Etat (dans un corps appelé à disparaître) ou passer sous le contrôle des collectivités locales avec tous les risques que cela engendre. Fillon instaure des mutations à barème local et envisage ouvertement des concours de recrutement régionalisés. Face à cette accélération du démantèlement, le SNES doit réaffirmer l'exigence d'un service public de qualité pour tous et partout, avec des agents titulaires de la Fonction Publique d'Etat.

Combatif contre la précarité

La réduction de l'emploi public conduit à l'aggravation des conditions de travail pour les titulaires et au recours massif aux personnels précaires : à côté des derniers MA, des milliers de contractuels ou de vacataires. Ce dernier « statut », le plus précaire, tend à devenir la règle : 200 heures maximum, pas de cotisation sociale, pas de droit à la retraite, pas d'indemnités chômage : le MEDEF en rêve, le gouvernement le fait !

Le bilan de la Loi Sapin est clair : loin de « résorber la précarité », elle en a accompagné l'extension. Le SNES doit œuvrer à un mouvement d'ensemble titulaires - non titulaires contre la précarité et la dégradation des conditions de travail, pour la titularisation de tous les précaires et un plan de formation.

Combatif pour une FSU offensive

En 2003, malgré la force, la durée, la détermination, les moyens d'action du mouvement, malgré le soutien de l'opinion publique, le gouvernement est passé en force. Ce ne saurait être un alibi pour tergiverser aujourd'hui face à l'action : il nous faut bâtir un mouvement d'ensemble face aux différentes attaques contre les services publics et faire le lien entre les revendications de tous les salariés. Non pas accumuler les mots d'ordre disparates mais nous battre contre la destruction du service public et contre la société que l'Europe libérale veut imposer à tous les travailleurs..

La direction académique (S3) du Snés ne peut indéfiniment adopter des positions et des pratiques combatives au niveau académique et persister à soutenir une orientation nationale (S4) trop souvent tentée de négocier à la marge en considérant des combats comme perdus d'avance, ou de s'engager à reculons et à retardement dans les luttes indispensables.

S'il faut chercher des convergences dans et hors de la FSU, s'appuyer notamment sur les formes d'organisation des salariés eux-mêmes en lien avec leurs syndicats, et en premier lieu le SNES, c'est pour lutter et gagner.

Pour tout contact : 93 : Vincent Gay (gayvincent@wanadoo.fr)

94 : Thierry Boéres (tboeres@free.fr) 77 : Elisabeth Hervouet (hervouet@chello.fr)

LISTE ÉCOLE ÉMANCIPÉE

CA de l'académie de Créteil

ACHART Philippe (certifié),
Lycée Frédéric Mistral Fresnes
BATTAIS Lise (certifiée)
Collège Henri Wallon Aubervilliers
BEHNAM Gilles (certifié)
Lycée Léonard de Vinci Tremblay
BERREBI Matthieu
(bi admissible) Lycée Henri Wallon
Aubervilliers
BLUM Joëlle (Agrégee)
Lycée Paul Eluard Saint Denis
BOERES Thierry (Certifié)
Collège Pasteur Créteil
BOUDIE Céline (Certifiée)
Lycée Paul Eluard Saint Denis
BOUGRON Guillaume (Agrégee)
Lycée Paul Eluard Saint Denis
BOUHET Laurence (Certifiée)
Collège Monthéty Pontault
Combault
BOURRET Sandrine (Certifiée)
Lycée Jean Macé Vitry
CAMOREYT Sabrina (Certifiée)
Lycée Paul Eluard Saint Denis
CARPENTIER Pascale (certifiée)
Collège M.Thorez STAINS (93)
CHAHIBA Hélène (certifiée)
Lycée Henri Wallon Aubervilliers
CHAILLAT Béatrice (certifiée)
Lycée Henri Wallon Aubervilliers
CHAUDON Patrick (certifié)
Collège Erik Satie Mitry Mory
CHRISTIANY Jean-Michel
(certifié) Collège Joliot Curie
Valenton
CLUZEAU Cécile (agrégee)
Lycée Henri Wallon Aubervilliers

COURET Martine (certifiée)
Lycée Van Dongen Lagny
DELVAL Marc (CPE)
Collège Henri Wallon Aubervilliers
DUCEUX Nathalie (Certifiée)
Lycée Paul Eluard Saint Denis
DUGGAN Penelope (certifiée)
Collège Fabien Montreuil
FAUJOUR Catherine (Certifiée)
Collège Marie Curie Les Lilas
FAURE Catherine
Lycée Van Dongen Lagny
FAURE Pascal (Certifié)
Collège Fabien Saint Denis
FERNANDEZ Leticia (certifiée)
Lycée Delacroix Drancy
FERRADOU Pierre (certifié)
Collège Pasteur Créteil
FLAMAND Isabelle (Certifiée)
Collège Delacroix Roissy en Brie
GALIN Bernard (Agrégee)
Lycée R.Rolland Ivry
GANOZZI Pierre-Marie (certifié)
Collège Théodore Monod Gagny
GAUTREAU Paul (agrégee)
Lycée Jean Macé Vitry
GAY Vincent
(certifié) Collège O. de Gouges
Noisy le Sec (93)
GRILLARD Sébastien
Lycée Charles le Chauve Roissy en
Brie
GRUNDMANN Marie-Claude
(certifiée) Lycée Delacroix Drancy
GUEZOU Arielle
Collège Jacques Prévert Rebais
GUINDOLET Dominique
Lycée Van Dongen Lagny

HABABOU David
Collège Picasso Champs sur Marne
HAYES Ingrid (certifiée)
Collège Politzer La courneuve
HERVOUET Elisabeth
Lycée Van Dongen Lagny
HIND Claire (certifiée)
Lycée Paul Eluard Saint Denis
HIRSCH Robert (Agrégee)
Lycée Utrillo Stains
LABARRE Séverine (certifiée)
Collège La Pléiade
LAFON Delphine (certifiée)
Collège Lucie Aubrac Champigny
LAFRAN Anne (agrégee)
Lycée Henri Wallon Aubervilliers
LARZILLIERE Capucine
Collège Marais de villiers
Montreuil
LEROY Julien (Agrégee)
Collège Henri Wallon Aubervilliers
LIEGARD Guillaume (Certifié)
Lycée Paul Eluard Saint Denis
MAILLARD Christine (Certifiée)
Lycée Delacroix Drancy
MAILLOUX François (Agrégee)
Lycée Condorcet Montreuil
MALAISE Céline (Certifiée)
Collège Henri Wallon Aubervilliers
MASSALSKY Alain (Agrégee)
Lycée Léon Blum Créteil
MESGUEN Jean José (Agrégee)
Lycée Paul Eluard Saint Denis
MOREL Fabrice (certifié)
Lycée Delacroix Drancy
NOWERSZTERN Mariana
TZR Chelles

PENNETIER Anne-Marie
(certifiée) Collège Joliot Curie
Valenton
PIAGET Natacha (certifiée)
Aulnay
QUENUM Jofrana (Certifiée)
Collège Georges Potitzer La
Courneuve
RAJKUMAR Virginia (agrégee)
Lycée Thiais
ROSSEL Emilie (Certifiée)
Collège Courbet Pierrefitte
ROUSSET Claude (certifié)
Collège Paul Langevin Alfortville
SAULE Sandrine (Certifiée)
Collège JJ Rousseau Pré St Gervais
SOULEZ Marie-Claude (certifiée)
Collège St Exupéry Vincennes
SOULIGNAC Paul (Certifié)
Collège Troisième Saint Ouen
SULPICE Philippe (agrégee)
Lycée Paul Eluard Saint Denis
THIOLLET Christine (certifiée)
Lycée L. De Vinci Tremblay
VADEPIED Chloé (certifiée)
Lycée Delacroix Roissy
VERT François (Agrégee)
Lycée Léonard de Vinci Tremblay
VIEILLEFOND Mathieu (agrégee)
Lycée Bouloche Livry Gargan
VILLAR FERNANDEZ Manuel
Lycée La Marre Carrée Moisy
Cramayel
VROEMEN Viviane, certifiée
collège Jean Moulin Aubervilliers
ZAOUI Samuel (certifié)
Lycée Paul Eluard Saint Denis

Seine-Saint-Denis

BOUDIE Céline (Certifiée)
Lycée Paul Eluard Saint Denis
FAUJOUR Catherine (Certifiée)
Collège Marie Curie Les Lilas
FAURE Pascal (Certifié)
Collège Fabien Saint Denis
FERNANDEZ Leticia (certifiée)
Lycée Delacroix Drancy
GANOZZI Pierre-Marie (certifié)
Collège Théodore Monod Gagny
HIRSCH Robert (Agrégee)
Lycée Utrillo Stains
LABARRE Séverine (certifiée)
Collège La Pléiade
MESGUEN Jean José (Agrégee)
Lycée Paul Eluard Saint Denis
PIAGET Natacha (certifiée)
Aulnay
SAULE Sandrine (Certifiée)
Collège JJ Rousseau Pré St Gervais

Val-de-Marne

ACHART Philippe (certifié),
Lycée Frédéric Mistral Fresnes
BOERES Thierry (Certifié)
Collège Pasteur Créteil
BOURRET Sandrine (Certifiée)
Lycée Jean Macé Vitry
CHRISTIANY Jean-Michel (certifié)
Collège Joliot Curie Valenton
FERRADOU Pierre (certifié)
Collège Pasteur Créteil
GALIN Bernard (Agrégee)
Lycée R.Rolland Ivry
GAUTREAU Paul (agrégee)
Lycée Jean Macé Vitry
LAFON Delphine (certifiée)
Collège Lucie Aubrac Champigny
PENNETIER Anne-Marie
(certifiée) Collège Joliot Curie Valenton
RAJKUMAR Virginia (agrégee)
Lycée Thiais

Seine-et-Marne

BOUHET Laurence (Certifiée)
Collège Monthéty Pontault Combault
CHAUDON Patrick (certifié)
Collège Erik Satie Mitry Mory
FAURE Catherine
Lycée Van Dongen Lagny
FLAMAND Isabelle (Certifiée)
Collège Delacroix Roissy en Brie
GRILLARD Sébastien
Lycée Ch. le Chauve Roissy en Brie
GUEZOU Arielle
Collège Jacques Prévert Rebais
GUINDOLET Dominique
Lycée Van Dongen Lagny
HABABOU David
Collège Picasso Champs sur Marne
HERVOUET Elisabeth
Lycée Van Dongen Lagny
NOWERSZTERN Mariana
TZR Chelles

ÉMANCIPATION ! TENDANCE SYNDICALE ET PÉDAGOGIQUE

Pour cesser d'aller dans le mur

CHANGEONS DE DIRECTION

Cette année vous pouvez en votant choisir l'orientation ainsi que la direction de notre syndicat pour les deux années à venir. Imaginez ce que seront dans deux ans nos conditions de travail et de vie s'il n'y a pas de sursaut syndical. Pour ce sursaut, comptez vous vraiment sur la direction sortante du syndicat qui porte une part de responsabilité dans les échecs de ces dernières années et notamment du mouvement de 2003 ? Alors pourquoi voter pour elle ? Chacun voit l'urgence de construire une mobilisation en mesure de bloquer les attaques en cours, et d'améliorer durablement le rapport de force. Mais beaucoup de personnels hésitent échaudés par l'échec de 2003, par ses conséquences financières, ou par l'absence d'unité... Emancipation propose au vote des syndiquéEs une orientation de lutte et de transformation sociale, fondée aussi bien sur les acquis du syndicalisme radical que sur les pratiques de ses militants dans le syndicalisme et dans les mouvements sociaux.

Informez sur le danger et la cohérence des mesures et des projets gouvernementaux et définissez des revendications à la hauteur : cette année la direction du SNES a bien fait de diffuser les avant projets du rapport Thélot et de la circulaire mutation, mais elle a commis l'erreur de présenter le plan Fillon et la circulaire mutation comme moins graves que ces avant projets, en revendiquant cette évolution comme un acquis de ses interventions. Cette stratégie a desservi la mobilisation, après la présentation par Fillon, sur France 2, de son projet de loi jugé « plus soft » que le rapport Thélot : il convient plutôt dans ces cas là de dénoncer la technique avérée des gouvernants d'organiser des fuites sur un projet qui va plus loin que la mise en forme finale, de souligner le détournement des références : les 80 % au Bac, la liberté pédagogique, le plan Langevin Wallon... et de montrer comment les mesures retenues dans ce projet suffisent, en cohérence avec les autres attaques (décentralisation, plan Borloo, réforme de l'Etat, LOLF...), pour mettre en oeuvre le reste du rapport Thélot. Cette erreur stratégique du SNES a été aggravée par le refus de la direction de se prononcer clairement pour le retrait de cette réforme Fillon. Pourquoi entretenir l'illusion qu'il pourrait y avoir quelque chose à négocier ? On voit bien ce qu'il en est pour le projet de loi d'orientation définitif.

Privilégier ce qui unit les personnels plutôt que ce qui les divise : pour avoir plus de chances de gagner dans les luttes il faut refuser toute division dans les revendications, comme dans les statuts.

Ainsi, au niveau des revendications, il convient de faire le choix d'unifier. Au premier trimestre, alors que les rencontres avec la fonction publique imposaient d'insister sur les augmentations salariales pour tous, la direction du SNES a fait une large campagne sur les hors classes. Il faut opposer des augmentations uniformes pour tous, intégrées aux salaires en points d'indices, à la logique des hors classes pour de moins en moins de personnes, ainsi qu'aux primes et mesures catégorielles proposées, en guise d'aumônes salariales, par le ministre de la fonction publique.

De même, on ne peut s'accommoder de la multiplication des statuts précaires (contractuels, vacataires, MA, emplois jeunes, assistants d'éducation, CES...); d'abord, par simple solidarité avec des personnes qui sont employées comme bouches troues, dans les pires conditions et jetées ensuite, avec toutes les conséquences humaines et sociales (le chômage des vacataires et contractuels est massif et d'autre part, des emplois jeunes mis au chômage se sont suicidés) ; mais aussi parce que le développement d'un volant de hors statuts de plus en plus précaires est un moyen de fragiliser les luttes et les garanties professionnelles de tous. Les plans de titularisations partiels, par concours, revendiqués par la direction du SNES ont montré leurs limites et touchent à leur fin. Outre le refus des licenciements et la garantie de réemploi et de paiement des salaires sans retard, la revendication de titu-

larisation immédiate de tous les précaires, sans condition de concours ou de nationalité, est la seule adaptée à la situation. Elle répond à la fois aux différentes situations de non titulaires, aux besoins de plus en plus criants du service public et au renforcement des statuts de tous. Sur ces bases le SNES doit contribuer à l'activité de collectifs unitaires de mobilisation des non titulaires, avec le soutien des titulaires. **A travail égal, statuts, obligations horaires et salaires égaux ;** voilà de quoi unifier les luttes, dans une perspective de corps unique.

L'unité ne saurait être bornée à l'éducation, voir même aux services publics. Elle doit, pour éviter de reconduire les erreurs de 2003, permettre de faire converger les actions des différents secteurs professionnels, dès le niveau local. **Améliorer le fédéralisme** au sein de sections de base et départementales FSU est une première étape nécessaire, mais pas suffisante de cette convergence interprofessionnelle qu'il faut construire. **Les réunions et initiatives interprofessionnelles de villes, de district, ou du département** en sont une expression plus complète et plus à même d'éviter de reproduire les « disparités » des mobilisations de 2003. **L'unification syndicale, dans une confédération unique faisant vivre ensemble et reconnaissant toutes les tendances du mouvement syndical** peut en constituer un objectif. A condition bien sûr que ce processus n'accroisse pas l'émiettement, ce qui exclut les manoeuvres visant à servir les intérêts d'un groupe politique ou d'une seule structure syndicale. Les rapprochements ne doivent pas non plus être contradictoires avec les principes laïques comme lorsque la CA de Créteil organise un vote indicatif à la majorité (une partie des élus U et A, plus tous les élus EE) pour l'adhésion à la FSU des syndicats de l'enseignement privé ; et ce alors même qu'elle est incapable de se prononcer pour la nationalisation laïque de l'enseignement privé.

Autonomie respective des structures syndicales et des AG : lorsque la mobilisation peut se développer, le rôle du syndicat est de l'épauler au niveau des établissements et de proposer des échéances de centralisation au niveau des villes puis du département. Mais l'émiettement syndical lié à l'histoire du syndicalisme dans notre pays, à l'éclatement de la FEN et aux erreurs du courant U et A dans les dernières mobilisations, n'autorise plus aucune structure syndicale à se considérer comme l'instance de coordination des luttes, même si elle peut et doit y contribuer dans le cadre unitaire des AG ou des réunions de coordination. Outre la participation de déléguéEs mandatéEs et responsables des établissements dans les AG départementales puis dans l'AG de coordination nationale, la présence des syndicats, dans leur diversité, leur capacité à proposer des actions unitaires, sont un facteur de démocratie. Encore faut-il qu'ils acceptent de respecter les décisions des AG, et de faire participer des représentants des AG aux discussions avec l'administration. Ce dispositif est celui qui a permis au mouvement de la Seine Saint Denis d'être démocratique, d'aller jusqu'au bout de ce que souhaitaient les établissements, et de gagner 3000 postes et 45 classements ZEP supplémentaires. Le non respect d'une partie de ces exigences de bon sens n'a pas permis à la mobilisation de 2003 d'aller au bout de ses objectifs et entachera longtemps la crédibilité du SNES et de la FSU.

Pour des luttes démocratiquement contrôlées par les personnels et les parents qui les mènent

VOTEZ EMANCIPATION !

Vous pouvez avoir plus d'éléments sur notre orientation ou sur nos pratiques syndicales et pédagogiques lors des réunions d'Émancipation, les 3^e mardis de chaque mois, à 20 h 30 au 8 impasse Crozatier, 75012 Paris ou par téléphone : 06 20 55 57 61, ou par internet victor.diaferia@wanadoo.fr

Ni Thélot, ni statu quo, une pédagogie émancipatrice

Nous militons pour une scolarité sans rupture ni orientation jusqu'à la fin du lycée actuel, donnant à tous les jeunes, dans un même lieu de socialisation, accès à une culture émancipatrice à un rythme adapté à chacunE (une culture polyvalente et polytechnique intégrant en une seule voie de formation culture générale, professionnelle et technologique), à l'esprit critique ; mais aussi pour un système de formation initiale et continue refondu préparant tous les personnels à la mise en oeuvre des pédagogies émancipatrices

LISTE ÉMANCIPATION

CA de l'académie de Créteil

Athané François (agrégé) lycée Blaise Pascal Brie Comte Robert (77) Aupy Biamonti Brigitte (certifiée) collège Les Capucins Melun (77) Beaujean Gilles (certifié) Collège Sévigné Gagny (93) Benavente Jean-Vincent (agrégé) collège René Barthélémy Nangis (77) Butel Martine (certifiée) collège Travail Langevin Bagnolet (93) Cariou Didier (certifié) Lycée Paul Eluard Saint Denis (93) formateur IUFM Carlus Gersende (certifiée) collège Travail Langevin Bagnolet (93) D'Hermies Suzanne (certifiée) collège Politzer Montreuil (93) David Martine (certifiée) collège Travail Langevin Bagnolet (93)	Diaferia Victor (certifié) collège Anatole France Les Pavillons sous Bois (93) Diot Bernadette (MA II) collège Beausoleil Chelles (77) Dula Alice (certifiée) Collège Joliot Curie Stains (93) Escalié Olivier (certifié) collège Marie Curie Les Lilas (93) Fasso Sybille (certifiée) Lycée Louise Michel Champigny (94) Fiant Laurence (certifiée) collège Jean Moulin Neuilly-Plaisance (93) Gillet Pierre (certifié) collège Rosa Luxembourg Aubervilliers (93) Gourdin Jean (certifié) formateur IUFM Grupper Catherine (certifiée) collège Ronsard Tremblay-en-France(93)	Guilbon Noëlle (certifiée) collège Travail Langevin Bagnolet (93) Khaldi Moncef (certifié) Lycée Maurice Utrillo Stains (93) M'Bedi Ignace (MA) collège Travail Langevin Bagnolet (93) Masot-Urpi Jean-Jacques (certifié) collège Jean Moulin Neuilly-Plaisance (93) Maurey Véronique (CPE stagiaire) Collège Travail Bagnolet (93) Menuet Muriel (CPE) collège Travail Langevin Bagnolet (93) Muxonat Noël (certifié) collège Langevin Wallon Rosny Sous Bois (93) Obert Olivier (certifié) collège Romain Rolland Montfermeil (93) Perrotin Patrice (certifié) disponibilité	Porhel Vincent (certifié) Lycée Jacques Brel La Courneuve (93) Raeterscheidt Sybil (certifiée HC) retraitee (94) Seddiki Rochdi (certifié) lycée Suger Saint Denis (93) Scherzer Séverine (certifiée) collège Travail Langevin Bagnolet (93) Slim Mannoubi (certifié) collège Fabien Saint-Denis (93) Soro Jean-François (certifié) collège Travail Langevin Bagnolet (93) Thiéfin Virginie (certifiée) collège Pablo Neruda Gagny (93) Vancostenoble Jean-Marc (contractuel) lycée Louise Michel Bobigny (93) Vinay Olivier (agrégé) collège Travail Langevin Bagnolet (93) Zerrouk Linda (certifiée) collège J-P Timbaud Bobigny (93)
--	---	--	--

Seine-Saint-Denis

Beaujean Gilles (certifié)
Collège Sévigné Gagny (93)

Cariou Didier (certifié)
Lycée Paul Eluard Saint Denis (93)
formateur IUFM

D'Hermies Suzanne (certifiée)
collège Politzer Montreuil (93)

Diaferia Victor (certifié)
collège Anatole France Les Pavillons sous Bois (93)

Dula Alice (certifiée)
Collège Joliot Curie Stains (93)

Escalié Olivier (certifié)
collège Marie Curie Les Lilas (93)

Fiant Laurence (certifiée)
collège Jean Moulin Neuilly-Plaisance (93)

Gillet Pierre (certifié)
collège Rosa Luxembourg Aubervilliers (93)

Muxonat Noël (certifié)
collège Langevin Wallon Rosny Sous Bois (93)

Obert Olivier (certifié)
collège Romain Rolland Montfermeil (93)

Porhel Vincent (certifié)
Lycée Jacques Brel La Courneuve (93)

Slim Mannoubi (certifié)
collège Fabien Saint-Denis (93)

Vancostenoble Jean-Marc (contractuel)
lycée Luise Michel Bobigny (93)

Vinay Olivier (agrégé)
collège Travail Langevin Bagnolet (93)

Zerrouk Linda (certifiée)
collège J.P. Timbaud Bobigny (93)

Val-de-Marne

Fasso Sybille (certifiée)
Lycée Louise Michel Champigny (94)

Gourdin Jean (certifié)
formateur IUFM

Raeterscheidt Sybil (certifiée HC)
retraitee (94)

Seine-et-Marne

Athané François (agrégé)
lycée Blaise Pascal Brie Comte Robert (77)

Aupy Biamonti Brigitte (certifiée)
collège Les Capucins Melun (77)

Benavente Jean-Vincent (agrégé)
collège René Barthélémy Nangis (77)

Diot Bernadette (MA II)
collège Beausoleil Chelles (77)

LISTE POUR LA RECONQUÊTE D'UN SYNDICALISME INDÉPENDANT, POUR LE RETRAIT DU PROJET FILLON

Un syndicat peut-il demander autre chose que le retrait des projets Fillon et défendre notre statut ?

Le ministre François Fillon vient de déposer l'avant-projet de loi d'orientation.

Que resterait-il du caractère national de l'Education si ce projet était adopté, avec la destruction du baccalauréat par l'introduction du contrôle continu ? Cela conduirait à 1538 bacs différents dans les 1538 lycées ! Que resterait-il de l'instruction avec le socle commun de connaissances ?

A Créteil : unité pour la défense de nos statuts

Face à ces projets, nous soutenons l'orientation adoptée par les syndicats de l'académie de Créteil au CTPA du 22/11/04

Vœu présenté par le SNES et le SN FO LC lors du CTPA de Créteil

« Les déclarations du Ministre Fillon font peser des menaces sur le statut des enseignants et sur les conditions d'études des élèves.

Le CTPA de Créteil réuni le 22 novembre 2004,

- Estime que le service des enseignants doit rester défini en maxima hebdomadaires d'heures d'enseignement (décret du 25 mai 1950)
- S'oppose à toute atteinte au caractère national des programmes, des horaires et des diplômes
- Refuse le choix des disciplines par les élèves pour le brevet et le contrôle continu renforcé pour le baccalauréat
- Refuse que les règles de mutation et de hors classe soient soumises aux aléas des politiques des recteurs
- Refuse les bricolages internes aux établissements pour les remplacements et demande que l'effectif des personnels remplaçants soit porté à 6 % et dans l'immédiat le réemploi de tous les non titulaires sur des services complets pour la totalité de l'année scolaire
- Refuse le transfert des personnels TOS aux collectivités territoriales

Tout cela nous fait craindre une remise en cause des statuts des personnels.

C'est pourquoi nous exigeons le maintien de tous, personnels TOS, personnel d'éducation et d'orientation, personnels administratifs dans le statut de la Fonction publique d'Etat avec leurs statuts nationaux.

« Vote : 9 pour (SNES, SN FO LC,UNSA) 1 abstention (SGEN-CFDT) 10 contre (administration)

Cette attitude ne devrait-elle pas être celle du SNES national et de tous les syndicats dans toutes les académies ?

Est-ce qu'en procédant ainsi, on ne pourrait pas faire reculer le ministre Fillon ?

A l'inverse comment comprendre que dans une tribune libre (Libération du 18 novembre), Gérard Aschieri, dirigeant de la FSU et du SNES ose écrire : « nous revendiquons une part de la paternité de cette idée de culture commune » ?

Comme le montre la position adoptée à Créteil, la volonté des syndiqués, des personnels de mettre en échec le ministre Fillon, de préserver notre statut peut l'emporter. Nous voulons peser dans ce sens

Constitution européenne : un syndicat peut-il ne pas appeler à voter NON ?

Alors que le projet de loi d'orientation découle directement des directives européennes et de la « stratégie de Lisbonne », le SNES ne doit-il pas adopter la même position que deux autres syndicats de la FSU : le SNASUB, syndicat des personnels administratifs et le SNETAP, syndicat des personnels de l'enseignement agricole qui déclare « après en avoir débattu le congrès se prononce contre le projet de Constitution européenne et appelle les personnels de l'enseignement agricole à voter non au référendum qui sera organisé au cours de l'année 2005, et, en toute hypothèse, à combattre la mise en œuvre des orientations de la Constitution ».

Constatant que sur plusieurs points importants, nous partageons les mêmes orientations, nous avons proposé au Secrétariat Académique sortant la constitution d'une liste commune, dépassant les tendances et courants de pensée. Cela n'a pu se faire, aussi nous vous appelons à voter pour notre liste. Regroupons nous !

Pour tous contacts Michel LEFEBVRE collègue Le Parc Place Camelinat
93600 AULNAY michel.lefebvre @tiscali.fr

LISTE POUR LA RECONQUÊTE D'UN SYNDICALISME INDÉPENDANT

CA de l'académie de Créteil

Michel LEFEBVRE, (certifié)
collège Le parc AULNAY 93
Martine BODIN, (certifiée)
lycée Schweitzer LE RAINCY 93
Sylvette DUFOUR, (agrégué)
lycée G. Brassens
CHOISY LE ROI 94
Jean Gabriel LEMOIGNE,
(certifié) collège Le Parc
AULNAY 93
Kerim BEL HADJ, (CPE)
collège de Pisan AULNAY 93

Sonia MEHDI, (certifiée)
collège Le Parc AULNAY 93
Monique CHEVALIER,
retraîtée 77
Chantal KRIEF, (CPE)
collège A Cron LE KREMLIN
BICETRE 94
Véronique CLEMENT, (certifiée)
lycée Eiffel GAGNY 93
Juliette JOUVE, (certifiée)
collège Le Parc AULNAY 93

Françoise COCHINAL, (certifiée)
collège Le Parc AULNAY 93
Hélène SENHADJI, (certifiée)
collège J. de BEAUMONT
VILLEMOMBLE 93
Mohamed HELLAL, (CPE)
collège Fabien SAINT DENIS 93
Violaine BIDEAUX PETIT,
(certifiée) collège A. Chaussy
BRIE COMTE ROBERT 77
Line ESKENAZI, retraitée 93

Olivier CARRERAS, (certifié)
lycée Jean Rostand
VILLEPINTE 93
Sophie GALLOIS, (agrégué)
collège Joséphine Baker SAINT
OUEN 93
Fayzile BOUTELLA,
collège Le Parc AULNAY 93
Alexandra VERRIER, (certifiée)
collège Le Parc AULNAY 93
Martine MARTINHO-RODRIGUES,
collège Victor Hugo
NOISY LE GRAND 93

Seine-Saint-Denis

Michel LEFEBVRE, (certifié)
collège Le parc AULNAY 93
Martine BODIN, (certifiée)
lycée Schweitzer LE RAINCY 93
Jean Gabriel LEMOIGNE, (certifié)
collège Le Parc AULNAY93
Sonia MEHDI, (certifiée)
collège Le Parc AULNAY 93
Véronique CLEMENT, (certifiée)
lycée Eiffel GAGNY 93
Juliette JOUVE, (certifiée)
collège Le Parc AULNAY 93
Françoise COCHINAL, (certifiée)
collège Le Parc AULNAY 93
Hélène SENHADJI, (certifiée)
collège Jean de BEAUMONT
VILLEMOMBLE 93
Mohamed HELLAL, (CPE)
collège Fabien SAINT DENIS 93
Olivier CARRERAS, (certifié)
lycée Jean Rostand VILLEPINTE 93
Sophie GALLOIS, (agrégué)
collège Joséphine Baker SAINT OUEN 93

Val-de-Marne

Sylvette DUFOUR, (agrégué)
lycée G. Brassens
CHOISY LE ROI 94
Chantal KRIEF, (CPE)
collège A. Cron
LE KREMLIN BICETRE 94

Seine-et-Marne

Monique CHEVALIER, retraitée 77
Violaine BIDEAUX PETIT, (certifiée)
collège A. Chaussy
BRIE COMTE ROBERT 77

ORGANISATION DU SCRUTIN

Attention ! Plusieurs votes se dérouleront simultanément pour des raisons de commodité et de calendrier. Nous demandons aux responsables d'établissements de veiller particulièrement à l'organisation du vote pour éviter toute erreur ou confusion. Une circulaire d'organisation du vote contenant les instructions et le matériel va leur être par ailleurs adressée. Chaque syndiqué doit émettre simultanément un vote pour :

- la CA académique (S3)
- le bureau de la section départementale (S2)
- le rapport d'activité académique (S3)
- le rapport d'activité national (S4)
- le rapport financier national (S4)

Vous trouverez ci-dessous un bulletin de vote commun à tous ces scrutins.

Ce journal contient le rapport d'activité du S3, les appels à voter et les listes de candidats à la CA académique et aux bureaux départementaux. Le rapport d'activité national se trouve dans l'US.

MODALITES DU VOTE

1. Le vote est un vote **individuel**, le scrutin est **sans rature ni panachage**.

2. Ont le droit de vote les collègues syndiqués ayant versé leur cotisation 2004-2005 et les syndiqués en prélèvement automatique reconductibles. Seuls seront décomptés les votes des établissements dont les cotisations auront été enregistrées au plus tard le 17 février 05.

3. Dates du vote : les votes auront lieu dans les établissements entre le 17 janvier et le 28 janvier 2005 sur une période de 12 jours.

4. Les syndiqués actifs votent dans leur établissement. Les syndiqués retraités et isolés, recevront personnellement le matériel nécessaire et les instructions particulières pour leur vote par correspondance. Les syndiqués en congé votent également dans leur établissement. Il appartient aux res-

pensables des sections d'établissement de prendre toutes dispositions utiles à cet égard.

ORGANISATION DU VOTE DANS LES ÉTABLISSEMENTS

- Chaque syndiqué vote à bulletin secret.
- Le bulletin de vote est remis par le responsable SNES de l'établissement ou découpé par le syndiqué dans le présent numéro de « Snes Créteil ». Ce bulletin de vote peut également être reproduit à la main par le syndiqué.

- Attention : une liste des syndiqués ayant payé leur cotisation 2004-2005 est adressée à chaque établissement. Cette liste doit être émargée par chaque votant. Pour éviter les contestations, n'ajouter aucun nom sur cette liste.

En cas de vote par correspondance, sous double enveloppe, l'enveloppe extérieure émargée par l'intéressé sera jointe à la liste d'émargement et adressée à la section académique.

- Le dépouillement doit être fait par le Bureau de la section d'établissement : ce dépouillement est ouvert à tous les syndiqués. La date et l'heure en sont annoncées au préalable à l'ensemble des syndiqués par le responsable du S1. Le scrutin ne peut être clos dans l'établissement avant le 28 janvier que si tous les syndiqués ont pris part au vote

La feuille récapitulative des votes doit être signée par le responsable du S1 (ou son remplaçant) et par un scrutateur au moins.

ACHEMINEMENT DES RESULTATS

La feuille récapitulative des votes et la liste d'émargement des votants doivent parvenir

au : SNES CRETEIL 13 bis rue Beccaria 75589 PARIS cedex 12, **avant jeudi 17 février 2005, 12 heures.**

Les votes d'établissement (feuille récapitulative et liste d'émargement) peuvent être :
a) soit remis directement au siège académique : les porter entre 10 et 18 heures (sauf samedi et dimanche). Un registre sera ouvert qui portera les émargements du camarade qui remet les votes et de la personne qui les reçoit.

b) soit adressés par la poste à la section académique qui ne peut en aucun cas être tenu pour responsable des pertes de courrier ou des retards imputables aux PTT.

Doublez alors votre envoi par fax : ligne spéciale 01.44.75.13.93.

RECOMMANDATIONS

Pour s'assurer que le vote dans l'établissement soit bien valide, le dépouillement du vote ne doit porter que sur les votes émis par les syndiqués figurant sur la liste d'émargement envoyée par la section académique. Il est possible de demander un double de cette liste.

Les syndiqués, à jour de leur cotisation, mais ne figurant pas sur la liste, seront invités à voter par correspondance sous double enveloppe. Ne pas dépouiller ces votes qui seront joints au procès verbal de l'établissement et dépouillés au S3. En tout état de cause, la cotisation devra être parvenue à la section académique le 17 février au plus tard.

**Syndiqués figurant sur la liste d'émargement :
vote dépouillé par le S1.**

**Syndiqués ne figurant pas sur la liste d'émargement :
vote dépouillé au S3**

BULLETIN DE VOTE (Attention vous avez 5 votes à émettre)

1^{er} vote : Élections à la CA du S3 de Créteil

- ☐ Liste Unité et Action (U & A)
- ☐ Liste École Émancipée (EE)
- ☐ Liste Émancipation
- ☐ Liste « Pour le retour à un syndicalisme indépendant »

2^{ème} vote : Élections au bureau du S2

- ☐ Liste Unité et Action (U & A)
- ☐ Liste École Émancipée (EE)
- ☐ Liste Émancipation
- ☐ Liste « Pour le retour à un syndicalisme indépendant »

3^{ème} vote : Rapport d'activité du S3

Pour ☐ Contre ☐ Abstention ☐

4^{ème} vote : Rapport d'activité national (S4)

Pour ☐ Contre ☐ Abstention ☐

5^{ème} vote : Rapport financier national (S4)

Pour ☐ Contre ☐ Abstention ☐

Congrès Académique mercredi 23, jeudi 24 et vendredi 25 mars 2005

**Tous les syndiqués
sont invités
à assister et participer
au Congrès du S3**

MODALITES PRATIQUES

L'autorisation d'absence pour participer à un congrès syndical est un droit (décret du 28.05.82, art. 14). Ne vous laissez pas intimider. En cas de difficultés, appelez immédiatement la section académique. En tout état de cause, une attestation de présence sera délivrée lors du Congrès.

Le S3 a informé Monsieur le Recteur des dates du Congrès Académique.

MODELE DE DEMANDE D'AUTORISATION D'ABSENCE

à reproduire et à déposer auprès de votre chef d'établissement quelques jours avant le congrès.

Monsieur le Recteur,

J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance une autorisation d'absence pour les 23, 24 et 25 mars 2005 conformément à la réglementation en vigueur sur les droits syndicaux. Je suis en effet mandaté(e) pour participer au Congrès Académique du SNES.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de mes sentiments respectueux.

Signature

**à remettre avec le mandat
ci-dessous**

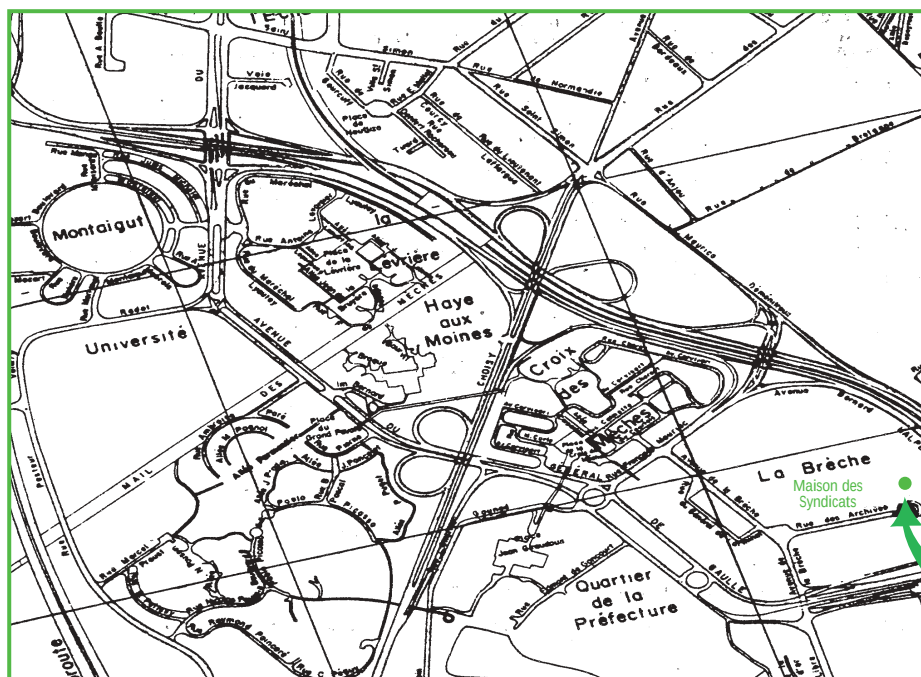
MANDAT SYNDICAL

Je soussigné, Gérard RÉQUIGNY, Secrétaire Général de la Section Académique de Créteil du SNES, certifie que M.

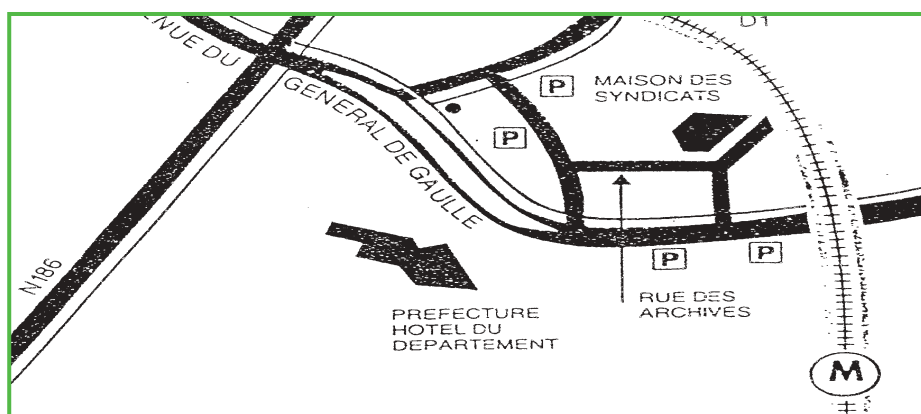
est mandaté(e) pour participer au Congrès Académique du SNES Créteil les 23, 24 et 25 mars 2005.

Gérard RÉQUIGNY

Comment se rendre à la Maison des Syndicats 11-13 rue des archives à CRETEIL



MAISON DES SYNDICATS DE CRETEIL 11-13 rue des Archives - M° Créteil Préfecture



Pour vous rendre à la Maison des Syndicats

- Ligne de métro n°8 Balard-Créteil - Station Créteil-Préfecture.
 - Bus 117, 317, 181, 281 et 308 Créteil-Préfecture
 - Parking gratuit à proximité jusqu'à 20h30
- ou • Autoroute A4 - Paris-Metz - Sortie Créteil-Troyes.
 Autoroute A86 - Créteil-Troyes - Sortie Créteil-centre
 Puis suivre la direction Préfecture Hôtel du Département.



Sommaire

- p 3 : Rapport d'activité
- p 10 : Critiques
- p 14 : Listes
- p 22 : Scrutin
- p 23 : Congrès



SNES CRÉTEIL

13 bis, rue Beccaria • 75589 PARIS Cedex 12

Tél. : 01 44 75 13 83 • Fax : 01 44 75 13 93

e-mail : s3cre@snes.edu

Site internet : www.creteil.snes.edu

Site national : www.snes.edu



www.adapt.snes.edu



Snes Créteil N°33

Édité par le Snes Créteil - Imprimerie LFT

N°ISSN 1266-5441 - Mensuel - Prix de vente : 1 €

Abonnement : 10 € pour les personnels de

l'Éducation nationale et 12 € pour les autres

CP 4253 D 73.

Directeur de Publication : G. Réquigny.